



## Contenu

<b>CHAPITRE 1 : Comprendre l'architecture des politiques européennes pour 2014-2020 .....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 2: Des montagnes contribuant aux priorités du cadre stratégique commun.....</b>	<b>10</b>
<b>1. RENFORCER LA RECHERCHE, LE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION .....</b>	<b>12</b>
<b>2. AMELIORER L'ACCES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC), LEUR UTILISATION ET LEUR QUALITE .....</b>	<b>17</b>
<b>3. RENFORCER LA COMPETITIVITE DES PME, DU SECTEUR AGRICOLE (POUR LE FEADER) ET DE LA PÊCHE (POUR LE FEAMP) .....</b>	<b>19</b>
<b>4. SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE FAIBLE EN CARBONE DANS TOUS LES SECTEURS .....</b>	<b>24</b>
<b>5. PROMOUVOIR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AINSI QUE LA PREVENTION ET LA GESTION DES RISQUES.....</b>	<b>28</b>
<b>6. PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR UNE UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES .....</b>	<b>31</b>
<b>7. PROMOUVOIR LE TRANSPORT DURABLE ET SUPPRIMER LES GOULOTS D'ETRANGLEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES CLES DU RESEAU.....</b>	<b>35</b>
<b>8. PROMOUVOIR L'EMPLOI ET SOUTENIR LA MOBILITE DE LA MAIN D'OEUVRE .....</b>	<b>37</b>
<b>9. PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETE .....</b>	<b>40</b>
<b>10. INVESTIR DANS L'EDUCATION, LES COMPETENCES ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE.....</b>	<b>45</b>
<b>11. RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.....</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE 3 : Les prochaines étapes du processus « Vers les montagnes 2020 ».....</b>	<b>50</b>
<b>TRAVAUX D'EUROMONTANA 2007-2013 UTILISÉS POUR ELABORER CE DOCUMENT.....</b>	<b>51</b>

**Date:** 28 Février 2013 (version originale en langue anglaise)

**Edition et mise en page :** Euromontana

**Clause de non-responsabilité :** Ce document inclut de nombreuses références à des projets européens. Le contenu est sous la seule responsabilité d'Euromontana et ne représente pas nécessairement l'avis des partenaires des projets ou des institutions européennes, nationales ou régionales qui financent ces projets ou initiatives.

## AVANT-PROPOS PAR ANDRÉ MARCON ET JUANAN GUTIÉRREZ

### Mieux s'approprier les nouvelles politiques de développement territorial européennes

Les propositions législatives en cours de négociation au niveau européen mettent en avant une **approche plus intégrée du développement territorial**. Cette nouvelle approche se traduit par des **règlements transversaux** et un **cadre stratégique commun** qui explique comment les 5 fonds territoriaux principaux de l'UE (FEDER, FSE, FC, FEADER et FEAMP) devraient contribuer à l'UE 2020. Sur cette base, les Etats Membres élaboreront des **accords de partenariat** spécifiant comment les politiques territoriales seront mises en œuvre sur le terrain. Des **programmes** seront mis en place aux niveaux national et/ou régional (en fonction du pays), avec la possibilité de les concevoir en tant que programmes pluri fonds et d'**intégrer des outils de politique territoriale intégrée**. Le FEADER prévoit explicitement la possibilité de sous-programmes thématiques pour les zones de montagne. Enfin, les **stratégies macro-régionales** pour des territoires spécifiques comme les massifs montagneux gagnent de l'importance.

Euromontana a plaidé pour cette approche intégrée, d'une importance particulière pour les zones de montagne. Cependant, notre travail lors des cinq dernières années a été thématique et basé sur des projets. Ce travail riche a produit des recommandations, thématiques ou générales, ainsi que des études de cas et des bonnes pratiques. Il paraît nécessaire, à ce stade, de **valoriser et capitaliser les résultats de nos différentes actions thématiques, ainsi que les leçons apprises grâce aux projets, en un outil pouvant servir de guide** permettant aux montagnards de **bien aborder la programmation 2014-2020** et de **promouvoir leurs besoins** dans l'élaboration des stratégies, contrats et programmes. A travers ce document, nous espérons améliorer la compréhension et l'appropriation de ce nouveau cadre, et apporter aux communautés de montagne des arguments utiles pour montrer **comment les montagnes peuvent contribuer significativement aux objectifs de l'UE 2020**.

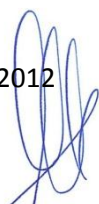
Les détails du futur cadre font l'objet de discussions intenses alors que nous écrivons ce document : les dispositions finales ainsi que les allocations budgétaires ne seront vraisemblablement pas connues avant mi-2013. Mais la préparation de la mise en œuvre a déjà commencé dans tous nos Etats Membres : les évaluations se terminent, une première architecture des programmes est en cours d'élaboration et les premiers accords de partenariats sont en train d'être écrits. Nous devons nous assurer que la voix de la montagne est entendue dans ce processus !

Nous, Euromontana, souhaitons maximiser les chances que les montagnes obtiennent le soutien le plus adéquat et intelligent possible lors de la prochaine période de programmation. Le processus « **Vers les montagnes de 2020** » est conçu pour soutenir les acteurs de la montagne dans la négociation et la préparation des futurs programmes. Le fait de capitaliser notre travail et de réorganiser nos connaissances est un premier pas, que nous avons souhaité entreprendre en interne, avec le réseau en entier, pour produire un guide pleinement satisfaisant.

Au-delà de ce premier pas, nous devons enrichir notre approche en construisant des partenariats avec les représentants des montagnards, avec nos amis d'autres territoires spécifiques, avec des organisations de la communauté rurale au sens large, pour établir des alliances qui faciliteront des résultats positifs. Les mois prochains offriront plusieurs opportunités de communiquer et continuer à élaborer nos stratégies. Nous comptons sur votre total engagement dans ce processus !



André Marcon,  
Président 2008-2012



Juanan Gutiérrez  
Président 2012-2016



## **Le nouveau (et pas si nouveau) vocabulaire de l'UE**

**FC** : Fonds de cohésion

**CIP** : Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation

**CSC** : « Cadre stratégique commun » : Annexe à la régulation des dispositions communes qui explique les objectifs principaux et les actions pour chacune des 11 priorités conduisant les politiques de l'UE

**CTE** : Coopération territoriale européenne: y compris « INTERREG » et « ESPON »

**DLMAC** : Développement Local Mené par les Acteurs: C'est la 5ème génération de LEADER qui prolonge l'approche aux zones urbaines et côtières.

**ESPON** European Spatial Planning Observatory Network (Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen – ORATE en français, même si l'acronyme est très peu utilisé).

**FEADER** Fonds européen agricole pour le développement rural

**FEAMP** Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche

**FEDER** Fonds européen de développement régional

**FSE** Fonds social européen

**FESI** Fonds européens structurels et d'investissement (FEDER, FSE, FC, FEADER et FEAMP considérés de façon groupée)

**GAL**: Groupe d'action locale : ce sont les groupes qui mettent en œuvre l'approche LEADER et maintenant l'approche 'CLLD' ou 'DLMAC' en français. On pourra trouver des GAL urbains, ruraux et de pêche.

**INTERREG**: Programmes de coopération interrégionale : A –transfrontalier; B-Transnational; C- Interrégional

**LEADER**: « Lien entre les actions de développement économique en zone rurale »

**RIS<sup>3</sup>**: Stratégies de recherche et d'innovation pour une spécialisation intelligente



**RPDC** : « Règlement portant des dispositions communes » : nouveau règlement exposant tous les éléments communs pour la gestion de FEDER, FSE, FC, FEADER et FEAMP

**SDL** : Stratégies de développement local

## CHAPITRE 1 : Comprendre l'architecture des politiques européennes pour 2014-2020

### Que veut accomplir l'UE ?

La colonne vertébrale des politiques européennes pour la période 2014-2020 est la « stratégie UE 2020 ». UE 2020 spécifie que l'UE doit chercher à se développer sur les principes d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Cela signifie, plus concrètement :

	<h3>Croissance intelligente</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education</li> <li>• Recherche/innovation</li> <li>• Société numérique</li> </ul>
	<h3>Croissance durable</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Economie à faibles émissions de carbone, protection de l'environnement, nouvelles technologies vertes</li> <li>• Réseaux d'électricité plus efficaces</li> <li>• Amélioration des milieux d'affaires</li> <li>• Aide aux consommateurs à faire leurs choix en connaissance de cause</li> </ul>
	<h3>Croissance inclusive</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du numéro de travaux et de leur qualité</li> <li>• Investissements en capacités</li> <li>• Modernisation des marchés de travail</li> <li>• Bénéfices de la croissance qui atteignent toute l'UE</li> </ul>

Une des orientations clé de la nouvelle période est **“l'approche axée sur les résultats”**, ce qui signifie que l'UE définira les objectifs et les cibles à atteindre qui constituent des ambitions collectives, et surveillera les progrès accomplis au moyen d'indicateurs. UE 2020 établit 5 cibles générales :

Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'emploi de 75 % parmi les hommes et les femmes de 20 à 64 ans.</li> </ul>
Recherche & innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement conjoint pour la Recherche et l'innovation → 3% de l'UE</li> </ul>
Energie & changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des émissions GES de 20%</li> <li>• Augmentation des énergies renouvelables de 20%</li> <li>• Augmentation de l'efficacité énergétique de 20%</li> </ul>
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abaisser le taux de décrochage scolaire à moins de 10 %</li> <li>• 40 % au moins de personnes entre 30 à 34 ans obtenant un diplôme de l'enseignement supérieur</li> </ul>
Pauvreté & exclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale</li> </ul>

Ces cibles communautaires seront déclinées en cibles nationales et, le cas échéant, régionales. Pour chaque thème découlant des objectifs plus détaillés d'UE 2020, il y aura des cibles et indicateurs secondaires.

## Comment les montagnes peuvent-elles contribuer?

Les territoires de montagne ont un grand rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs fixés par UE 2020 : ils sont même essentiels à leur réalisation, d'une façon spécifique. Les stratégies de développement des montagnes doivent montrer la voie, si les régions de montagne et leurs populations veulent profiter des investissements qui seront financés par ces nouvelles politiques.

## Comment les montagnes peuvent-elles contribuer à la croissance intelligente ?

Selon UE 2020, la croissance intelligente concerne trois orientations reconnues comme 'initiatives phare' : la **stratégie numérique** pour l'Europe, l'**Union pour l'innovation** et la **Jeunesse en mouvement**. Quels sont les cibles spécifiques et comment les montagnes peuvent-elles contribuer?

### Stratégie numérique pour l'Europe – Cibles UE

D'ici 2013	Accès au haut débit pour tous
D'ici 2020	Accès au très haut débit pour tous (30 Mbps et au-delà)
D'ici 2020	Connexion à plus de 100 Mbps dans au moins 50% des foyers européens

Les montagnes peuvent contribuer dans le sens où le **déploiement et l'utilisation des TIC sont bien plus faibles dans les territoires de montagne enclavés que dans le reste de l'Europe**, alors qu'un de leurs besoins phares est d'améliorer l'accès aux services, marchés et opportunités économiques.

### Union pour l'innovation – Objectifs UE

Recentrer la R&D sur le changement climatique, l'usage efficace des ressources, la santé et le changement démographique

Renforcer les liens entre les différents maillons de la chaîne de l'innovation

Les montagnes peuvent contribuer parce qu'elles ont un **fort potentiel d'innovation dans l'économie verte et la bio-économie** et de grands **défis démographiques** à affronter. Mais ce potentiel reste trop peu exploité car les **conditions permettant l'innovation sont rarement réunies**.

### Jeunesse en mouvement – Objectifs UE

Aider les jeunes à étudier ou se former à l'étranger

Mieux préparer les jeunes au marché de l'emploi

Accroître les performances et l'attrait international des universités de l'Europe

Améliorer tous les niveaux de l'enseignement et de la formation

Investir dans les montagnes peut grandement contribuer aux objectifs de l'UE parce que les montagnes se caractérisent par un **niveau d'éducation en général plus bas, une offre éducative insuffisante** et souvent **une discordance entre le système d'éducation et l'économie locale**. Ces **problèmes** ralentissent la capacité des montagnes à exploiter au mieux leur potentiel.

## Comment les montagnes peuvent-elles contribuer à une croissance durable ?

UE 2020 identifie deux principaux piliers de ce point de vue : un environnemental et un autre économique. D'un côté, les leaders de l'UE désirent une Europe efficace dans l'utilisation de ses ressources, en lien avec les fameux objectifs « 20-20-20 ». D'un autre côté, ils veulent renforcer l'économie, et tout particulièrement l'industrie. Une agriculture plus durable fait aussi partie des objectifs de la croissance durable.

### Une Europe efficace dans l'utilisation de ses ressources – objectifs et cibles UE

<b>Objectifs</b>	<b>20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre</b> par rapport aux niveaux de 1990
<b>D'ici 2020</b>	<b>20% de la consommation en énergie provenant de sources d'énergie renouvelables</b>
	<b>20% de croissance dans l'efficacité énergétique</b>
<b>Buts</b>	Promouvoir une plus grande sécurité énergétique
	Réduire l'intensité avec laquelle les ressources est exploitées et consommées

Les montagnes peuvent contribuer car elles constituent un **remarquable réservoir d'énergies renouvelables**, pour elles-mêmes et pour les zones basses. En même temps, les communautés montagnardes, par manque d'investissement, ont **jusqu'à présent un accès limité à un mix énergétique propre**, malgré leurs **besoins importants** liés au climat rude et à la géographie.

### Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation – Objectifs UE

#### Promouvoir l'entrepreneuriat

#### Prendre en compte tous les éléments d'une chaîne de valeur de plus en plus internationale

Investir dans les montagnes peut fortement contribuer aux objectifs d'UE 2020 car nous avons que, bien soutenu, leur **entrepreneuriat, constitué en majorité de PME pourrait créer de nombreux emplois**. Les montagnes ont aussi besoin de beaucoup de soutenir l'amélioration de la compétitivité de leurs filières, notamment, mais pas seulement, dans les secteurs du bois et de l'alimentation.

#### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer à la croissance inclusive ?

Les objectifs de l'UE 2020 pour une croissance inclusive sont principalement détaillés dans deux initiatives phare concernant le développement des compétences et la réduction de la pauvreté.

### Une stratégie pour de nouvelles compétences et de nouveaux emplois – Objectifs UE

#### Individus : aider à acquérir des compétences, à s'adapter à l'évolution du marché du travail

#### Moderniser les marchés du travail

Tel que démontré par notre projet INTERREG IVC PADIMA, **le développement du capital humain est une question centrale pour le développement durable des montagnes**, une condition préalable pour permettre aux montagnards de pleinement contribuer à l'innovation et la croissance vertes.

### Une plateforme européenne contre la pauvreté – Objectifs UE

#### Cohésion économique, sociale et territoriale

#### Garantir le respect des droits fondamentaux

#### Mobiliser des moyens pour aider les personnes à s'intégrer dans les communautés

Les montagnes devraient être des zones prioritaires pour l'investissement à cet égard, comme le prévoit l'**Article 174** du Traité de l'UE sur la Cohésion Territoriale, qui spécifie qu'une **attention spéciale devrait être accordée aux territoires isolés et souffrant de handicaps graves permanents**. En effet, les montagnes hébergent de nombreuses populations pauvres et des communautés marginalisées, plus particulièrement dans la partie orientale de l'Europe, avec un accès inadéquat aux services, à la santé, à l'éducation et aux opportunités économiques.

En même temps, nous avons démontré que les **montagnes peuvent être des terres d'accueil** où les gens reviennent, en cette période de crise, quittant les zones métropolitaines où ils ont perdu leur travail et où le logement est trop cher, ou bien venant d'autres pays en tant que réfugié, ou simplement cherchant un lieu de vie de **meilleure qualité, entouré de nature, plus calme, plus sûr, dans des communautés** où tout le monde se connaît et s'entraide.

## Présentation du processus et des outils de programmation

La conception et la mise en œuvre des programmes 2014-2020 seront plus intégrées à 2 niveaux :

- A un **niveau stratégique** : via de la stratégie UE 2020 qui fixe des objectifs transversaux, le cadre stratégique commun et les accords de partenariat nationaux ;
- A un **niveau de mise en œuvre** : à travers les instruments « **intégrés** » ou « **multi-fonds** », tels que les investissements territoriaux intégrés ou le développement local mené par les acteurs locaux.

Il sera aussi possible d'avoir une approche plus intégrée de la programmation, spécialement pour les fonds structurels qui prévoient explicitement la possibilité de programmes multi-fonds.

De plus, le cadre UE offre la possibilité d'adopter des **stratégies macro-régionales** afin de mieux intégrer l'orientation stratégique des politiques. Une telle stratégie est envisagée pour les Alpes.

### De la stratégie aux différents fonds : l'avant et l'après 2013

L'architecture des textes stratégiques et des règlements va changer. La stratégie UE 2020 remplace les anciennes stratégies de Lisbonne et Göteborg, avec le même objectif de donner une direction générale. Cependant, au lieu d'avoir deux stratégies différentes pour la politique régionale et de développement rural, il y aura un « **cadre stratégique commun** » qui traduit la stratégie UE 2020 en une approche commune des politiques territoriales de l'UE. Un « **Règlement portant dispositions communes** » (RPDC) détaillera les éléments communs à tous les fonds « CSC ».



### Des fonds aux programmes et instruments de développement intégré

Sur la base des règlements approuvés et du cadre financier associé, chaque Etat Membre concevra un Accord de Partenariat avec la Commission Européenne : dans ce document, ils devront décrire comment, dans leur pays, ils contribueront aux objectifs de la stratégie UE 2020, en utilisant les fonds européens ainsi que les financements nationaux. Ils devront informer de la manière dont ils vont structurer leurs programmes.





### Instruments de politique territoriale intégrée : quelles nouveautés dans le paquet règlementaire ?

Les nouveaux règlements apportent une variété de modalités de mise en œuvre destinées à aider les autorités de gestion et les acteurs concernés, les administrations locales et diverses institutions territoriales à **adapter l'échelle et le calendrier de leur intervention au niveau approprié**, prenant en compte les **géographies fonctionnelles**. Ces différents instruments peuvent être combinés tout en ayant leurs spécificités (cf tableau ci-après). Tous peuvent être **focalisés spatialement**.

Les « **Opérations intégrées** » constituent l'outil le plus complexe et potentiellement puissant. Assez mal décrites dans les textes, elles semblent cependant apporter une solution pour combiner les fonds CSC et d'autres fonds de l'UE (Horizon 2020, Life...) de façon intégrée, au bénéfice d'un bénéficiaire unique, pouvant être une institution publique ou privée d'intérêt public. Une des sous-sections des opérations intégrées regroupe les « **Plans d'Action Conjoints** » : ils ont aussi pour objet de couvrir les actions réalisées par un bénéficiaire, en une période de temps plus courte que la période de programmation, avec un reporting basé sur des résultats concrets déclarés et des paiements sous formes de montants forfaitaires (et non sur base de justification des coûts).

Les **investissements territoriaux intégrés (ITI)** sont des moyens d'intégrer les programmes FEDER, FSE et maintenant aussi FEADER pour les mesures à mettre en œuvre dans un territoire fonctionnel ciblé. Initialement créé pour les villes, cet instrument pourrait être appliqué, par exemple, à une chaîne de montagnes (interrégional ou infrarégional). L'important est que les programmes opérationnels régionaux peuvent encore fonctionner là où l'ITI intervient sur certains objectifs ciblés.

Le « **Développement local mené par les acteurs locaux** » (DLMAC/CLLD) est une extension de l'approche LEADER à tous les territoires (y compris urbains) et pour tous les fonds CSC : les groupes d'action locale (GALs) ayant créé une stratégie de développement local pourraient demander un financement des différents fonds. De nombreux acteurs ruraux voient dans cette extension de LEADER aux zones urbaines l'opportunité d'**établir des liens entre GALs urbains et GALs ruraux** et de renforcer les relations rurales-urbaines et, pour la montagne, les relations montagne-plaines.

Finalement, le Règlement de développement rural donne la possibilité de définir des « **sous-programmes thématiques** » pour des groupes cibles spécifiques ou des territoires, y compris les montagnes. Ces sous-programmes peuvent inclure une liste de mesures relativement plus importantes pour les montagnes et bénéficier de taux de financement plus élevés.

### Présentation des principales spécificités des différents instruments

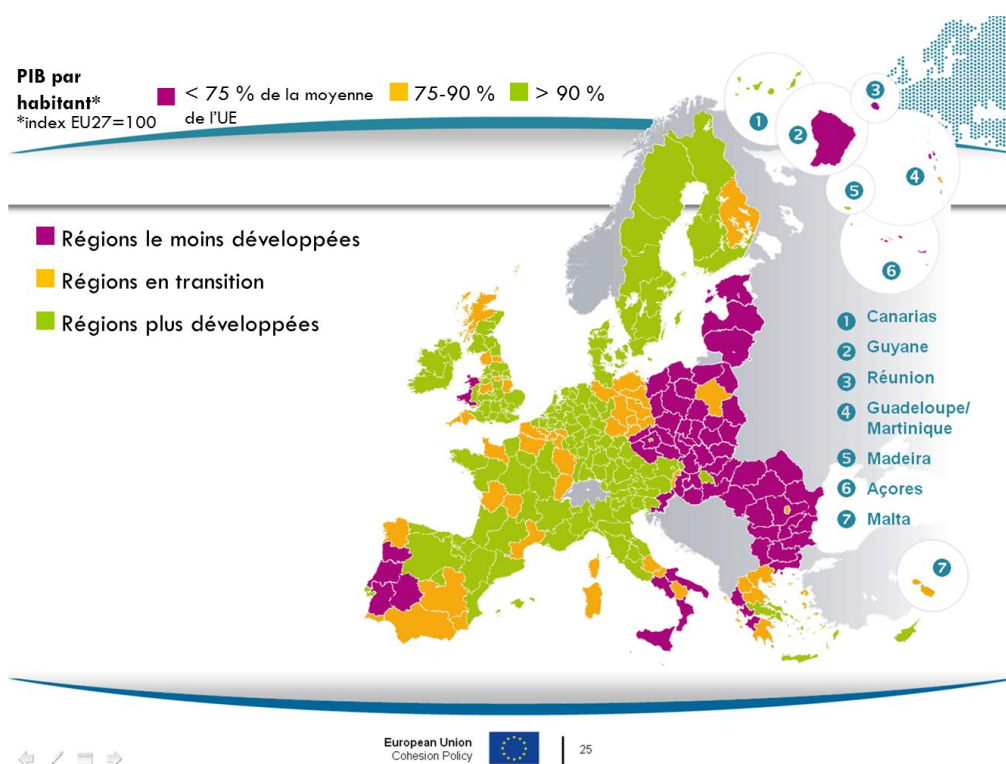
	Operations intégrées (OI)	Plan d'Action Conjoint (PAC)	Investissements territoriaux intégrés (ITI)	Développement local mené par les acteurs locaux (CLLD)/LEADER	Sous-programmes thématiques
<b>Fonds concernés</b>	Tous fonds FESI <sup>1</sup> et autres fonds (H2020, LIFE...)	FEDER, FSE, FC	Tous les fonds ESIF <sup>1</sup> (au moins 5% du FEDER pour les ITI dans les zones urbaines)	Tous les fonds ESIF <sup>1</sup> (au moins 5% du FEADER pour zones rurales)	Seulement FEADER
<b>A mentionner dans l'accord de partenariat</b>	Non	Non, peut être proposé à tout moment	Oui	Oui	A mentionner dans l'architecture des programmes de développement rural
<b>Approche territoriale ?</b>	A clarifier	Possible	Obligatoire, le territoire peut être une partie d'une unité administrative, ou transfrontalière	Obligatoire, territoire définit selon les critères démographiques	Possible pour les territoires de montagne
<b>Délégation de gestion ?</b>	A clarifier	Obligatoire pour le bénéficiaire i.e. institution publique ou d'intérêt public	Possible pour un organisme indépendant de droit public (par ex. Autorité locale, agence de développement, ONG...)	Obligatoire pour un Groupe d'Action Locale (GAL)	Possible
<b>Autres spécificités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possible combinaison avec d'autres fonds de l'UE</li> <li>- Pas très bien décrit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 10m€ et 20% des programmes opérationnels liés, mais 1 PAC Pilote &gt;€5m par PO possible</li> <li>- Durée + courte (3-5 ans)</li> <li>- Pas d'infrastructures</li> <li>- Simplification : accord et paiement selon les résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes opérationnels contribuant financièrement à l'ITI peuvent encore agir dans le territoire ITI.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuils démographiques</li> <li>- Obligation de soumettre une stratégie de développement local</li> <li>- Possible coopération transnational</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une sous-section d'un programme existant (les programmes du PDR peuvent être nationaux ou NUTS2)</li> <li>- Taux de rémunération plus élevés possibles pour une liste de mesures d'intérêt spécial pour le sous-groupe/territoire ciblé</li> </ul>
<b>Combinaison avec autres instruments</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Source : Integritas 2012 – <sup>1</sup>FESI= Tous les fonds concernés dans le Cadre Stratégique Commun : FEADER, FEDER, FSE, FC et FEAMP

## CHAPITRE 2: Des montagnes contribuant aux priorités du cadre stratégique commun

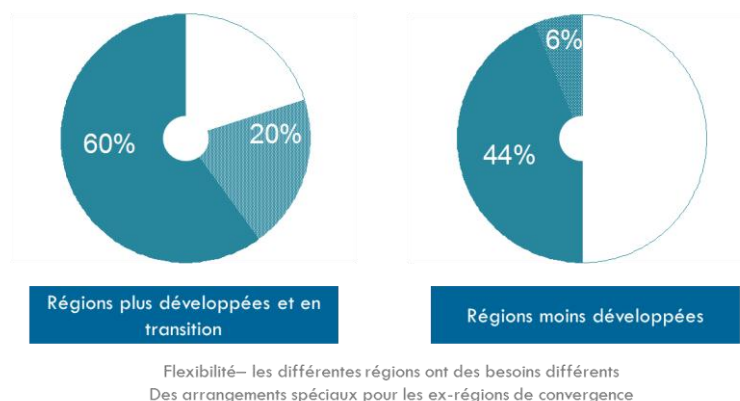
Le cadre stratégique commun, ainsi que d'autres documents spécifiques à chaque fond et qui seront adoptés, répond à la question : « où est-ce que l'UE concentrera ses contributions financières ? » Il établit une **liste de 11 objectifs thématiques** pour le développement de l'UE. Ces priorités traduisent les 3 composants de l'UE 2020 en lignes de soutien concrètes et sont la base de la « concentration thématique » que la Commission Européenne désire imposer comme condition de financement pour les Etats Membres et leurs régions : une certaine proportion des fonds doit être concentrée sur un domaine particulier pour garantir une meilleure efficacité et, surtout, une meilleure visibilité des résultats à la fin.

De plus, la Commission Européenne a proposé 3 catégories de régions en fonction de la situation de leur PIB par habitant comparé à la moyenne de l'UE, et leur position lors de la période précédente. Ces trois catégories sont : moins développées, en transition et plus développées.



### Carte régionale extraite du matériel de communication sur les propositions législatives de la DG REGIO (octobre 2011)

Plus la région est riche, moins elle aura de flexibilité pour utiliser les fonds de l'UE : les priorités dans lesquelles les fonds de l'UE doivent être concentrées sont les mêmes pour toutes les régions MAIS le pourcentage qui doit être alloué varie selon le type de région.



**Concentration thématique telle que proposée dans les propositions initiales de la Commission**

Pour finir, les fonds ne contribueront pas dans les mêmes proportions à chacune des 11 priorités thématiques. Certains fonds sont alloués plus naturellement à certaines priorités, comme indiqué dans le tableau ci-dessous (selon les propositions législatives initiales). Les programmes de coopération territoriale (CTE) transfrontaliers et transnationaux ne peuvent pas viser plus de 4 objectifs thématiques, les programmes interrégionaux peuvent par contre couvrir tous les objectifs thématiques [CTE Reg Art 7].

Priorités de l'UE pour 2014-2020	F	F	F	C
	E	S	E	T
	D	E	A	E
	R	R	D	R
■ Priorité FEDER (50-80%)      ■ Priorité FSE (60-80%) ■ Mesures spécifiques sous le CCA, pas assigné ■ 4 priorités/Programme CTE programme (A ou B)				
1. RENFORCER LA RECHERCHE, LE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION	■		■	■
2. AMELIORER L'ACCES, L'UTILISATION ET LA QUALITE DE L'INFORMATION ET LES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION	■		■	■
3. AUGMENTER LA COMPETITIVITE DES PMeS, LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE (POUR LE FEADER) ET LE SECTEUR DE LA PÊCHE ET LA ACUACULTURE (POUR LE FEAMP)	■		■	■
4. SOUTENIR LE CHANGEMENT VERS UNE ECONOMIE SOBRE EN CARBON DANS TOUS LES SECTEURS ECONOMIQUES	20 %		■	■
5. PROMOUVOIR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PREVENTION ET GESTION DE RISQUES	■		■	■
6. PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR L'EFFICACITE DES RESSOURCES	■		■	■
7. PROMOUVOIR LE TRANSPORT DURABLE ET SUPPRIMER LES GOULETS D'ETRANGLEMENT QUI AFFECTENT LES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES DE RESEAUX	■		■	■
8. PROMOUVOIR L'EMPLOIE ET SOUTENIR LA MOBILITE DANS LE TRAVAIL	■	■	■	■
9. PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE ET COMBATER LA PAUVRETE	■	20 %	■	■
10. INVESTIR EN EDUCATION, COMPETENCES ET L'APRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	■	■	■	■
11. AMELIORER LA CAPACITE INSTITUTIONELLE ET ASSURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE	■	■	■	■

## 1. RENFORCER LA RECHERCHE, LE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION

### Que veut accomplir l'UE ?

- sortir de la crise économique grâce à un investissement combiné public et privé d'au moins **3% du PIB par habitant de l'UE** dans la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat.

### Comment ?

A travers la « spécialisation intelligente ». L'idée est que chaque territoire de l'UE dispose de ses propres atouts spécifiques : les identifier et investir pour contribuer au développement économique aideront à atteindre les buts d'UE 2020. L'idée est aussi que la construction d'une économie forte fondée sur la connaissance résoudra la crise économique.

L'UE financera les investissements en recherche et innovation à travers le FEDER. Pour que ces investissements soient efficaces, ils doivent faire partie d'une vision stratégique. Pour cette raison, la Commission Européenne exige, comme condition préalable au financement, la définition d'une « **stratégie de recherche et d'innovation pour une spécialisation intelligente** » ('RIS3') ou Stratégie de spécialisation intelligente. Cette condition préalable s'appliquera au financement des deux premières priorités du CSC (Recherche et innovation et agenda numérique), y compris le **financement du transfert de connaissance et le soutien à l'innovation payés par le FEADER**.

Qu'est-ce qu'une « **Stratégie de spécialisation intelligente** » ?

« Par spécialisation intelligente nous entendons **l'identification des caractéristiques et avantages propres à chaque pays et région**, la mise en valeur des **avantages concurrentiels** de chaque région, et le regroupement des parties prenantes et des ressources régionales autour d'une **vision de leur avenir alimentée par l'excellence**. Cela signifie également qu'il faille consolider les systèmes régionaux d'innovation, maximiser les flux de connaissances et partager les bienfaits de l'innovation dans l'ensemble de l'économie régionale ».

La stratégie de spécialisation intelligente d'un pays ou région doit être élaborée à travers un processus « mettant à contribution les acteurs et entreprises clés en matière d'innovation. Loin de constituer une stratégie imposée d'en haut, la spécialisation intelligente est donc synonyme de collaboration entre les **entreprises, les centres de recherche et universités** dans le but d'identifier les **domaines de spécialisation les plus prometteurs** au sein d'un État membre, mais aussi les **faiblesses qui entravent l'innovation**. Les autorités nationales ou régionales doivent ensuite rédiger un document décrivant la stratégie proposée pour le pays ou la région en question et, en particulier, **les investissements publics et privés au programme**, y compris ceux provenant des fonds structurels dans la recherche, le développement des technologies et l'innovation. Cette stratégie ne doit pas se limiter à tabler sur et/ou viser l'excellence scientifique régionale, elle doit également **soutenir l'innovation basée sur la pratique («non technologique»)** et inclure l'adoption et la diffusion des connaissances et de l'innovation ».

Source: [Fiche d'informations RIS3](#)

L'UE a créé une **plateforme de spécialisation intelligente** pour aider à l'élaboration des stratégies :



Cliquez ici pour en savoir plus : <http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/>

**Vous êtes une organisation de montagne intéressée par la recherche et /ou l'innovation : Avez-vous déjà été impliqué dans la conception de la Stratégie de Spécialisation Intelligente ? Si non, découvrez qui s'en occupe.**

## Comment seront combinés les différents fonds de l'UE ?

L'UE finance la recherche et l'innovation à travers les politiques de développement territorial et à travers des financements ciblés recherche et innovation. Dans la prochaine période, le Programme Cadre de Recherche et Développement actuel et le Programme compétitivité et innovation fusionnent en un programme commun : « **Horizon 2020** ». Pour éviter l'empiètement, le CSC décrit quels types d'actions devraient être financés par le FEDER, par rapport à Horizon 2020.

	FEDER	Horizon 2020
Renforcement des capacités	✓	X
Améliorer les infrastructures de R&I	✓	✓
Modernisation des universités	✓	Uniquement excellence
Audit des technologies	✓	✓
Recherche de partenaires	✓	✓
Campagnes d'information	✓	
Recherche et innovation en soi	X	✓

Que sont les « **Partenariats d'Innovation Européens** » (PIE)?

« Les Partenariats d'Innovation Européens rassemblent un grande variété d'acteurs afin de travailler de façon collaborative dans les intérêts communs et les projets visant à atteindre les objectifs communs et promouvoir une innovation technologique, sociale et organisationnelle réussie ».

« Les PIEs agissent tout au long de la **chaîne de recherche et d'innovation**, rassemblant tous les acteurs concernés aux niveaux régional, national et de l'UE afin de : i) **intensifier les efforts en matière de recherche et de développement**; ii) **coordonner les investissements dans les projets de démonstration et les projets pilotes**; iii) **anticiper et accélérer l'adoption de réglementations et normes éventuellement nécessaires**; et iv) **mobiliser la «demande», notamment par une meilleure coordination des marchés publics**, de façon à ce que les avancées réalisées puissent rapidement trouver une application sur le marché. Contrairement à ce qui se fait actuellement, les partenariats d'innovation auront pour objet de concevoir et de mettre en œuvre les mesures décrites ci-dessus en parallèle plutôt qu'indépendamment les unes des autres, ce qui permettra de réduire les délais ».

Dans la pratique, les PIEs cherchent à améliorer la communication et la collaboration entre chercheurs et praticiens à travers, par exemple, des « groupes opérationnels ». Jusqu'à présent, il a été décidé de lancer les PIEs dans 4 thèmes : le **vieillessement actif et en bonne santé**, l'**eau**, les **matières premières**, et la **productivité et la durabilité de l'agriculture**.

Plus d'info sur le site de l'Union de l'Innovation : <http://ec.europa.eu/research/innovation-union/>

## Comment/pourquoi les montagnes peuvent-elles contribuer?

La population et les entreprises de montagne sont particulièrement bien placées pour développer des solutions innovantes et de nouvelles idées parce qu'elles font **face à des défis spécifiques nécessitant des solutions spécifiques** tels que : les différentes géographiques, les évolutions démographiques, le changement climatique, la concurrence internationale grandissante à la fois dans l'économie et dans l'accès aux marchés, et une fracture numérique croissante. Ces **défis sont un**

**grand stimulus pour la créativité.** Promouvoir l'innovation est le moyen le plus prometteur d'aborder ces défis, et d'ainsi contribuer à la diversification économique et augmenter la compétitivité. **Les innovations développées dans les montagnes peuvent être une source d'inspiration et de solutions pour le reste de l'Europe.**

Les exemples d'innovation en montagne sont variés et nombreux : production d'énergie, nouvelles filières alimentaires, nouveaux produits médicaux, nouveaux services et approches touristiques, accès aux marchés distants via les TIC, organisation innovantes de services...

### De quoi les montagnes ont-elles besoin pour contribuer ?

Le processus d'innovation n'est pas nécessairement spécifique en montagne. Cependant, assembler les conditions requises pour l'innovation peut s'avérer difficile. Le capital humain, **les populations et les entrepreneurs** ont une importance fondamentale. Dans les zones de montagne, comme dans d'autres zones rurales ou reculées, la densité des entreprises et de la population est plus basse que dans les villes, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur est inférieur, l'accès aux infrastructures et services est plus difficile et les distances entre les entreprises, les clients potentiels, les instituts de recherche et les investisseurs sont souvent grandes. De ces facteurs résultent des défis pour l'organisation de réunions, la coopération entre acteurs et la facilitation d'une circulation d'idées intense et fluide. L'accès au financement est aussi une difficulté pour beaucoup de petites entreprises fondées dans les zones de montagne.

### Exemple d'actions permettant la mise en œuvre de cette priorité en montagne

- **Soutenir l'innovation dans les entreprises de montagne:** « *dissémination et adoption de nouvelles technologies à travers la coopération entre les acteurs concernés, pour aider les entreprises à développer de nouveaux produits, processus et services et diversifier les économies régionales* »
  - Soutenir l'innovation dans les **secteurs clés des économies de montagne** : sciences du vivant, bio-économie (y compris l'agriculture et la sylviculture), l'énergie, les matériaux, les e-services, le tourisme, le vieillissement actif et en bonne santé et, plus spécifiquement :
  - Soutenir l'innovation technologique dans le **secteur forestier** :
    - Innovation dans le domaine d'une mécanisation adaptée aux pentes abruptes : par exemple, [ARPANA Formation Forestière](#) (Navarra) a développé une nouvelle machinerie et a associé la formation pour mettre en œuvre les innovations;
    - [PINS Skrad](#) (Gorski kotar, Croatie) soutient l'innovation et la compétitivité des PME dans le secteur de la fabrication du bois en partageant et en transférant un savoir-faire technique et organisationnel afin de permettre aux clusters bois, centres technologiques du bois et agences de développement régional d'aborder les déficits structurels des PME et augmenter le potentiel d'innovation du secteur productif.
  - Soutenir l'innovation dans le développement de **nouveaux produits et filières locales et territoriales** tels que produits alimentaires, bois et produits artisanaux :
    - Un projet Interreg sur la laine [MEDLAINE](#) a donné des résultats très intéressants, en transformant un secteur traditionnel en un secteur moderne capable de produire des textiles de haute-technologie ayant, par exemple, des propriétés médicales.

- Dans la zone productrice d'huile d'olive Sierra de Segura (Espagne), l'entreprise [POTOSI](#) produit une des meilleures huiles d'olive au monde, mais les quantités commercialisables à un prix qui rembourserait les coûts de production sont faibles (demande limitée). Profitant de la forte teneur en polyphénols bénéfiques pour la santé de l'huile de montagne, l'entreprise a investi dans des produits cosmétiques, augmentant ainsi la valeur ajoutée, les volumes écoulés et le potentiel commercial.
    - La création de [Material Banken](#), une entreprise spécialisée dans l'exploitation des gros bois des forêts de montagne dans le nord d'Hedmark (Norvège), a permis une meilleure exploitation des ressources forestières locales, en réduisant les importations provenant de Russie et en promouvant la création de nouveaux produits à base de bois pour la construction et la restauration de bâtiments.
    - Développement de nouveaux produits ayant pour but de mettre en valeur les zones forestières abandonnées : par exemple, [TICINORO](#), à Ticino, Suisse, où des nouveaux produits à base de châtaigniers ont été créés, générant de nouveaux revenus grâce à 20.000 ha de châtaigniers.
  - Soutenir la recherche et le transfert de connaissances dans l'agriculture de montagne, par exemple :
    - **l'amélioration génétique** des races et variétés traditionnelles en montagne;
    - **l'efficacité des ressources et amélioration des services écosystémiques** à travers des pratiques de gestion pastorale ;
    - **l'efficacité des ressources dans les cultures permanentes** (irrigation et fertilisation) ;
    - **l'amélioration de la qualité** des produits alimentaires et non-alimentaires des exploitations de montagne ;
    - **la gestion et l'organisation efficace des petites entreprises** et petite filières.
  - Soutenir l'innovation dans le **tourisme** pour augmenter l'efficacité des activités qui exigent le plus de ressources comme les sports d'hiver ou par rapport à la saisonnalité et la (re)conversion en « tourisme quatre saisons »:
    - Le projet INTERREG [VETTA](#) a pour objectif de valoriser et promouvoir les produits de montagne à travers la diffusion d'une « culture de qualité » innovante et l'utilisation de TIC pour augmenter l'attractivité des zones de montagne touristiques à travers l'innovation.
  - Augmenter le **transfert des résultats de la recherche aux utilisateurs finaux** en suivant les recommandations du projet [mountain.TRIP](#) ([www.mountaintrip.eu](http://www.mountaintrip.eu)).
- **Développer des infrastructures de recherche et d'éducation dans les zones de montagne :**
  - Localiser des départements d'université ou des antennes en montagne :
    - L'[Université des Highlands and Islands \(UHI\)](#) en Ecosse offre des programmes d'éducation supérieure sur une vaste gamme de thèmes. Cela permet aux étudiants de cette zone d'avoir accès à une formation ciblée dans les secteurs qui offrent du travail au niveau local, et permet aussi aux étudiants d'autres régions de mieux connaître la zone et l'économie locale s'ils viennent et étudient sur place.
    - L'[Université de la montagne](#) à Edolo, Lombardie (Italie), offre des programmes d'éducation ciblés pour environ 200 étudiants et développe des recherches sur les montagnes et leurs ressources.
  - Créer des centres d'excellence régionaux avec des activités visant le potentiel spécifique des zones de montagne ;



- Le comté d'Hedmark, en Norvège, a développé des branches d'éducation supérieure sur le tourisme culturel et naturel, l'ingénierie, le droit, la finance et l'utilisation créative des TIC dans les crèches des municipalités de Tynset, Røros et Trøndelag. Non seulement ils ont fourni à l'économie locale du personnel mieux formé, mais ils ont aussi attiré beaucoup d'experts de différents pays. Pour plus d'information, visitez le site [PADIMA](#) (BP Education n°38).
  - Dans les Pyrénées, l'[ACAP](#), l'association des Chambres d'Agriculture, s'est vue accorder une compétence spécifique afin d'opérer en tant que centre d'excellence dans les massifs dans l'établissement d'une coopération spécifique avec le secteur de la recherche et du développement sur le pastoralisme, les filières, les tendances de développement de l'agriculture et l'évaluation de politiques publiques.
- **Soutenir les réseaux et les clusters de montagne :**
    - Soutenir les **liens entre la recherche, l'éducation et l'économie** dans les zones de montagne en offrant des lieux d'échanges et de réunion physique ou virtuels :
      - [Tuomas-tecnocat](#) (une entreprise située à Teruel, en Espagne) est le premier fabricant de la Péninsule Ibérique en matière de machines, équipements et accessoires pour la découpe, la manutention et le stockage du verre plat. Ils ont travaillé avec l'Université de Saragosse, via l'Université Polytechnique de Teruel, sur plusieurs projets de R&D&I.
    - Soutenir la **coopération trans-sectorielle dans les massifs** :
      - Dans les Pyrénées et le Massif Central (France), différentes organisations représentant les différents secteurs économiques (agriculture, commerce, industrie...) ont créé des structures communes afin de faciliter leur collaboration ([APEM](#) pour les Pyrénées et [Macéo](#) pour le Massif Central).
    - Faciliter et soutenir les **clusters** dans les zones de montagne :
      - L'[AlpsBioCluster](#) rassemble des universités et des PME de l'espace alpin pour mettre en avant les questions concernant les montagnes par rapport aux sciences de la vie : soins en ligne pour les patients isolés, surveillance de la pollution à travers de nouvelles technologies de mesure innovantes.
      - Le cluster de [tourisme dans les montagnes](#) en Norvège rassemble les opérateurs de transport, les fournisseurs, les institutions scientifiques, les partenaires et les autorités pour créer une tripe hélice spécialisée.

**Pour plus d'idées sur l'innovation et les zones de montagne :**

La [page thématique sur l'innovation](#) d'Euromontana et la [Déclaration de Lillehammer](#) (2010)

L'innovation dans les montagnes : [rapport de la 4ème Biennale Européenne de la Montagne](#)



## 2. AMELIORER L'ACCES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC), LEUR UTILISATION ET LEUR QUALITE

### Que veut accomplir l'UE ?

- D'ici 2013, un accès à haut débit pour tous.
- D'ici 2020, un accès à très haut débit pour tous (30 Mbps et au-delà).
- D'ici 2020, une connexion à plus de 100 Mbps dans au moins 50% des foyers européens.

### Comment ?

La Commission Européenne a proposé d'investir environ **9,2 milliards € de 2014 à 2020 dans des projets paneuropéens afin d'offrir aux citoyens de l'UE et entreprises un accès aux réseaux haut débit** et aux services qui les concernent. Le financement, faisant partie du **Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)** proposé, inclura des actions, des instruments d'emprunt et des subventions. Il complètera l'investissement privé et l'argent publique au niveau local, régional et national, les fonds structurels et de cohésion de l'UE. Au moins 7 milliards € seront disponibles pour l'investissement dans **l'infrastructure à haut débit**. En ce qui concerne le FEDER et le FEADER, le financement proposé prendra la forme d'un soutien au **développement de l'infrastructure, au développement d'applications et à de l'aide pour l'adoption de TIC**.

Une **stratégie de spécialisation intelligente est aussi une condition préalable pour financer les actions liées aux TIC** à travers les fonds structurels. Cette stratégie devrait inclure une « section de croissance numérique » stipulant les prévisions budgétaires et priorisant les mesures ; une analyse concernant l'équilibrage du soutien pour l'offre et la demande de TIC; des objectifs mesurables pour les résultats des actions sur l'alphabétisation numérique, capacités ; l'inclusion, accessibilité et santé en ligne correspondant aux stratégies nationales ou régionales dans ces domaines et une évaluation des besoins pour le renforcement des capacités en matière de TIC.

### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer ?

Les TIC ont la capacité **d'apporter la croissance là où elle est limitée par l'accessibilité restreinte aux marchés**. Euromontana soutient que le déploiement des TIC doit se faire en priorité dans les territoires les plus isolés où les TIC raccourciraient les distances. En effet, la fracture numérique se trouve fréquemment dans les zones de montagnes où l'accès au haut débit est insuffisant voire inexistant. Le défi consiste à trouver des solutions innovantes permettant aux populations et aux entreprises de profiter des avantages d'une infrastructure TIC de qualité en montagne comme en zone basse ou urbaine. Avec une bonne connectivité, les montagnes seront plus accueillantes pour travailler, vivre et créer des entreprises pour ceux qui cherchent une meilleure qualité de vie.

### De quoi ont-elles besoins pour y arriver?

- D'infrastructures apportant **la même connectivité que dans les zones basses**, en utilisant les technologies les plus adaptées et rentables : ces infrastructures doivent revenir à un coût raisonnable pour les montagnards et les investissements doivent être mutualisés et mûrement réfléchis, notamment en installant la fibre optique à l'occasion d'autres travaux.
- **De former les gens et les entreprises à l'intégration des TIC**.
- De soutenir le **développement d'applications**, dans tous les secteurs économiques, qui s'adaptent au contexte spécifique montagnard, y compris des applications spécifiques dans le domaine de l'agriculture.

## Comment mettre en œuvre la croissance numérique en montagne?

- **Financer des infrastructures haut-débit dans les zones de montagne** : i.e. «*déploiement d'un réseau d'accès de nouvelle génération (NGA), (...)ouvert, accessible à tous dans les zones mal desservies et dans les centres économiques des régions les moins développées*» (CSC) : dans les propositions initiales de la Commission, le développement de l'infrastructure pourrait être pris en charge par le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe pour les projets les plus importants, le FEDER dans les régions les moins développées et le FEADER dans toutes les régions. Les infrastructures des zones les moins desservies des régions plus développées pourraient être soutenues uniquement par le FEADER. **Nous souhaitons que cela change!**
- **Développer une administration en ligne (e-Gouvernance) et les applications d'e-commerce dans les zones de montagne** i.e. «*booster (...) la modernisation des administrations et l'accès à ces services par les citoyens, (...) les groupes marginalisés et les personnes handicapées*»:
  - Fourniture d'e-services dans les zones les moins peuplées : prise de rendez-vous en ligne avec les autorités locales, échanges facilités avec les administrations, vote en ligne, commandes en ligne de biens livrés par des transports multifonctionnels, livraison postale de médicaments ;
    - A [Boticas](#) (Portugal), le comté a créé un bureau itinérant composé de 3 véhicules connectés et équipés qui visitent tous les villages une fois par semaine.
- Le projet INTERREG italo-suisse PTA – [Piattaforma Tecnologica Alpina](#) (Plateforme Technologique Alpine), mené par la Lombardie (Italie), fait la promotion d'idées intégrées pour améliorer l'accès à des TIC ouvertes et partagées dans les montagnes, évitant ainsi les incompatibilités entre réseaux.
- **Développer des applications contribuant à relever les défis sociétaux à venir et à créer des opportunités dans les zones de montagne** comme par exemple :
  - **E-santé**, en réponse aux besoins spécifiques des populations âgées ayant un accès limité au soutien médical dans les zones reculées : beaucoup de bonnes pratiques ont été collectées lors des projets INTERREG IVC [IMMODI](#) et par le Forum Régional de Télémédecine ([RTF](#)).
  - **Améliorer la mobilité** grâce à une organisation de transport intelligente, tel que le transport à la demande ou le covoiturage dans les zones les moins peuplées.
  - **e-formation**, pour diversifier l'offre d'éducation pour les jeunes montagnards et le développement professionnel des personnes actives, comme par exemple le télécentre à Gorski Kotar accueilli par l'incubateur d'entreprises de Skrad – PINS (Croatie).
  - **Des réseaux énergétiques intelligents**, qui permettant, par exemple, une utilisation optimale des centres de production d'énergie renouvelable et du stockage d'énergie.
  - **Des applications intelligentes pour le tourisme rural** permettant de réserver en ligne, combiner des services, partager des expériences, faire des visites virtuelles, optimiser les formules touristiques... : le projet [DANTE](#) collecte des pratiques (voir aussi [I-SPEED](#)).
- **Investir dans l'adoption à large échelle des innovations basées sur les TIC** à l'intérieur et entre les régions, pour relever les défis sociétaux, à travers des formations ciblées :
  - Consultez les [bonnes pratiques de Cybersudoe concernant les zones de montagne](#) !
- **Créer des applications pour la compétitivité et la traçabilité des produits de montagne** :
  - **Applications pour le marketing des produits de montagne** : En Ecosse, Macbeths of Forres, "[le boucher écossais en ligne](#)" commercialise en ligne du bœuf écossais de grande qualité.

**Pour plus d'information sur les TIC et les zones de montagne :**

[Page thématique d'Euromontana sur les TIC](#) - [Bonnes pratiques de Cybersudoe \(montagne\)](#)

Forum Européen sur les TIC dans les montagnes : [www.emict-forum.eu](http://www.emict-forum.eu)

### 3. RENFORCER LA COMPETITIVITE DES PME, DU SECTEUR AGRICOLE (POUR LE FEADER) ET DE LA PÊCHE (POUR LE FEAMP)

#### Que veut accomplir l'UE ?

L'UE veut investir dans les **PME**, qui contribuent à hauteur de 58% dans la valeur ajoutée européenne, pour qu'elles créent de nouveaux emplois et améliorent leur capacité à se développer à une échelle plus large, à l'intérieur et en dehors de leur région d'origine. Si l'on considère plus particulièrement l'agriculture et la sylviculture, l'UE souhaite :

- pérenniser la **production alimentaire** ;
- contribuer à la **création, au maintien et à la croissance des emplois dans les zones rurales** ;
- affronter les difficultés liées à la **taille des propriétés agricoles** dans certaines régions, et à la pyramide des âges : seulement 6% des agriculteurs ont moins de 35ans en Europe ;
- promouvoir la **productivité et l'efficacité** pour faire face à la concurrence venant des pays non-membres de l'UE, à l'augmentation du coût des intrants, à la volatilité du marché, et aux défis environnementaux.

#### Comment ?

Le CSC recommande d'employer en priorité des **instruments financiers** pour favoriser les investissements des PME, de proposer des services de conseil, de développer de nouveaux modèles économiques, de favoriser la restructuration et le renouvellement générationnel de l'agriculture.

#### Comment/pourquoi les montagnes peuvent-elles contribuer ?

Les montagnes fournissent des biens publics mais aussi **beaucoup de biens et services privés**.

Historiquement, plusieurs zones de montagne en Europe ont été considérées comme **un endroit idéal pour l'industrie grâce à la proximité des ressources énergétiques** (au départ hydraulique puis, plus récemment, hydroélectrique). Les montagnes offrent toujours de nombreux avantages pour produire différentes énergies renouvelables, et ces avantages deviennent d'autant plus importants que le prix des carburants augmente. Cependant, les dispositions en matière d'aides interdisent désormais de fournir aux entreprises de montagne l'électricité à un prix préférentiel, même si, dans la plupart des cas, les montagnes ne sont pas indemnisées pour ce qu'elles fournissent au reste de la société ! De plus, l'environnement de montagne présente un avantage pour les entreprises qui ont besoin d'air ou d'eau purs (chimie spécifique) ou de températures fraîches (centres de données).

Selon une récente [étude de la Commission Européenne](#), jusqu'à **11.4% de la production agricole européenne proviendrait des montagnes** ! Même si la productivité y est moins élevée que dans la plupart des systèmes de production intensifs, les montagnes occupent 15% de la surface agricole utile européenne. Cela représente un potentiel de production significatif et précieux qui deviendra indispensable au fur et à mesure que la demande d'une nourriture -de qualité- augmentera. Des formes particulières d'industries alimentaires se redéveloppent. Un nouveau site de fabrication de produits à base de châtaignes a ouvert à Isola en France. D'anciennes céréales sont de nouveau plantées dans les montagnes autrichiennes pour produire du pain local. Les montagnes sont un endroit idéal pour expérimenter la relocalisation de l'économie ! Les vastes forêts de montagne alimentent **des filières bois d'excellence**, comme dans le [Vorarlberg](#) en Autriche. Les montagnes sont aussi renommées pour leur attrait **touristique**, un secteur économique qui, d'après [la Commission européenne](#), représenterait 10% du PIB de l'UE et emploierait 12% de sa main d'œuvre.

La plupart des entreprises en montagne sont de taille petite ou moyenne. Un récent [diagnostic intersectoriel fait par l'APEM dans les Pyrénées Françaises](#) établit, par exemple, que **96.2% des entreprises y ont moins de 10 employés**. Les opportunités existent pour permettre à ces entreprises d'améliorer leur compétitivité. Les décideurs politiques peuvent les y aider. Finalement, les gens attachent de plus en plus d'importance à leur **qualité de vie**. Beaucoup de gens aimeraient habiter dans une zone de montagne à condition qu'ils puissent y trouver le travail qu'ils cherchent et qu'ils y aient accès aux services essentiels. Avec le développement des TIC, beaucoup d'entreprises qui auparavant avaient besoin d'une localisation centrale peuvent maintenant opérer depuis n'importe où. Il y a là une opportunité pour les montagnes de développer leur économie et pour la distribution de la population et des richesses européennes d'atteindre un meilleur équilibre, au bénéfice de tous.

Le secteur des services, en particulier, gagne en importance et est aujourd'hui le principal employeur dans la plupart des zones de montagne européennes. Les possibilités de création d'entreprise dans ce secteur sont multiples, ainsi que les possibilités d'emplois modernes pour les jeunes générations.

### De quoi les montagnes ont-elles besoin afin de contribuer ?

Avant tout, il faut reconnaître que les montagnes représentent un **potentiel de croissance** et qu'elles méritent qu'on y investisse, y compris avec les Fonds structurels. En ce sens, le fait de spécifier que toute action concernant les PME situées en milieu rural devrait être financée par le FEADER n'est pas un signal très positif ! Par ailleurs, les instruments d'ingénierie financière doivent être mieux adaptés aux PME rurales.

La compétitivité des PME de montagne, y compris les exploitations agricoles et forestières, est freinée principalement par **des coûts de production élevés** dus aux **caractéristiques physiques**, par **l'éloignement** des marchés, la manque d'accessibilité et la **faible densité d'entreprises**. Cela implique que les frais de transport sont élevés et les économies d'échelle limitées. En ces temps où l'innovation est considérée comme le principal moteur de la croissance, des liens efficaces entre les montagnards, et avec les gens d'ailleurs, sont absolument cruciaux. Cela exige une bonne accessibilité physique par voie routière, ferroviaire et aérienne bien sûr. Mais de plus en plus, la connectivité internet est considérée comme un levier essentiel : **le déploiement de la prochaine génération de haut-débit doit être priorisé dans les zones de montagne**. Le soutien à l'investissement dans les bâtiments et dans des machines spécifiquement adaptées est aussi crucial, car les coûts d'investissement élevés sont souvent un obstacle majeur pour la création d'entreprises.

De plus, les entreprises doivent être aidées à développer des filières compensant les coûts élevés par une plus forte valeur ajoutée. Le développement de la qualité et la certification, les circuits courts, l'excellence et l'innovation aideront les entreprises de montagne à réussir.

Finalement, la **planification de la succession d'une génération à une autre** est probablement un des défis les plus importants pour les économies de montagne. La moyenne d'âge des entrepreneurs est plus élevée dans les zones de montagnes que dans les plaines. Beaucoup d'entreprises risquent de ne pas être reprises. L'APEM estime que 20% des entrepreneurs pyrénéens partiront à la retraite lors des dix prochaines années et que 39% d'entre eux n'envisagent aucune transmission. En parallèle, le taux de création d'entreprises dans la zone est supérieur à la moyenne nationale. Ces tendances appellent à des politiques actives et concertées pour le renouvellement économique.

## Exemples d'actions/de pratiques/politiques ou projets permettant d'atteindre l'objectif

Les mesures suivantes sont déjà mises en œuvre dans certaines zones de montagne et sont susceptibles d'apporter de bons résultats dans d'autres zones de montagne à travers l'Europe :

- Soutenir la diversification des PME :
  - o Un bon exemple, faisant écho à MEDLAINE, est la coopérative [Ardelaine](#) basé en Ardèche, dans le Massif central en France. Au sein du secteur déclinant de la transformation de la laine, des travailleurs d'une entreprise en faillite ont formé une coopérative pour réorganiser l'entreprise en 1982. Ils décidèrent d'améliorer la **valeur patrimoniale** des bâtiments, de mettre en valeur les **aspects traditionnels de la production de laine, de créer de nouvelles méthodes de production et de commercialisation**. Ensuite, ils se diversifièrent et s'engagèrent dans le secteur culturel (création de deux musées locaux) et dans les activités touristiques. Voir [PADIMA](#) *bonne pratique sur la diversification économique*, p.134.
- Soutenir l'entreprenariat à travers l'éducation dès le plus jeune âge :
  - o A Hedmark (Norvège), l'initiative SANN – *Ecole, emploi, environnement local, innovation* - ([Bonne Pratique 39 sur l'éducation](#), PADIMA), développée par le comté et l'école supérieure de Koppang, offre aux étudiants l'opportunité de créer des produits dans des situations professionnelles réelles lors de leur 1<sup>ère</sup> année d'études supérieures. Les étudiants réalisent des stages courts avec un objectif précis lié à l'innovation. Ce programme a obtenu un franc succès à la fois en termes d'implication des jeunes (hausse de 200% en nombre) et des enseignants, et une augmentation de la confiance en soi des élèves ainsi qu'une capacité à créer une entreprise.
- Porter une attention particulière au potentiel que les femmes représentent en montagne :
  - o L'initiative [Womeninnovation](#) de Buskerud, en Norvège (présentée dans le projet [PADIMA](#)) met l'accent sur la création d'entreprises par des femmes – dans un contexte où, au niveau national, seulement 28% des entrepreneurs sont des femmes, et bien moins en zone de montagne. Cette initiative englobe de nombreuses actions couvrant le **développement des compétences, du réseau professionnel et des débouchés pour les produits**.

Dans le domaine de **l'agriculture et de la production alimentaire**, nous avons identifié les actions suivantes comme étant les points clés pour l'amélioration de la compétitivité et la viabilité économique de l'agriculture de montagne et du secteur alimentaire :

- structuration des filières par :
  - o **le développement de la qualité**, notamment – mais pas seulement- en lien avec l'adoption de la nouvelle mention de qualité facultative "produit de montagne" : il faut utiliser les mesures de l'article 17 du FEADER pour développer la qualité des produits de montagne ;
  - o **la formation des producteurs et des acteurs des filières** afin d'améliorer leurs compétences techniques et commerciales ;
  - o le soutien à la **coopération** entre les agriculteurs et avec les autres acteurs des filières **pour le développement** de nouveaux produits et procédés;
    - Dans les Pyrénées, une filière territoriale a été développée afin de soutenir la production d'une variété ancienne de pommes de terre, [Pays de Sault](#). La production de pommes de terre a été combinée avec d'autres productions (notamment la viande bovine) afin de développer durablement l'économie agricole de la région. Cette zone est un territoire de montagne en pointe pour l'installation des jeunes agriculteurs.
  - o Soutien aux **stratégies de promotion croisée des produits alimentaires et du tourisme**.

- Soutien aux **jeunes agriculteurs** désirant s'installer en montagne, avec une attention particulière à ceux qui s'installent hors cadre familial;
- Soutien à la **recherche et au conseil** afin d'améliorer l'efficacité des pratiques agricoles en montagne ;
- Aide à l'**investissement en bâtiments et machines**, avec une attention particulière à toutes les façons innovantes d'organiser ce soutien, y compris sur l'ingénierie financière, qui devrait être mieux adaptée aux PME rurales et mieux utilisées à la fois par le FEDER et par le FEADER (avec une échelle plus large étendue et un ciblage sur les outils de finance rurale comme les prêts à faible taux d'intérêt et les assurances de capital-risque) ;
- Soutien pour la **diversification et la pluriactivité**.

Dans le domaine de la **foresterie et des filières bois**, la compétitivité et la valeur ajoutée peuvent être augmentées grâce au :

- Soutien à toutes les étapes des **projets locaux**, y compris la phase préparatoire, afin qu'ils soient adaptés au contexte local, utilisent des approches intégrées, par exemple à l'échelle du massif, et tiennent compte de l'intégralité de la filière, non d'un maillon pris isolément ;
  - o Le projet [UNCI'PLUS](#), mis en place par FORESPIR dans les Pyrénées Catalanes, (Espagne) a pour but d'améliorer la gestion multifonctionnelle des forêts de Pins à crochets et caractériser les propriétés du bois provenant des pins de montagne pour diversifier les opportunités marketing et d'améliorer la valeur ajoutée.
- Rendre les **outils disponibles** et le **contexte législatif favorable** : opportunités de formations, de création de marques et de certification;
- Apporter des **financements adéquats** :
  - o La PAC, en maintenant l'aide à l'investissement forestier et à la replantation ;
  - o Complémentarité entre FEDER, FEADER et FSE ;
  - o Apport de fonds ou de solutions financiers au niveau local ;
  - o Recherche de solutions pour financer l'investissement et les infrastructures pour les activités de conseil aux prioritaires et de mobilisation des propriétaires ;
- Soutenir la **recherche et le conseil** pour améliorer l'efficacité des pratiques forestières;
- Soutenir l'**investissement dans les bâtiments et machines**, en recherchant toutes les manières innovantes d'organiser ce soutien, y compris par des schémas d'ingénierie financière mieux adaptés aux PME rurales ;

Dans le domaine du **tourisme** :

- soutien au développement de **nouveaux produits et services touristiques** (coffrets, expériences spécifiques) aidant à améliorer les revenus, l'emploi et la fréquentation toute l'année :
  - o En Extremadura (Espagne), l'entreprise [Optitur](#) conseille les opérateurs du tourisme sur la manière de développer des produits touristiques spécifiques pour différents groupes cible;
  - o Les réseaux et routes touristiques – tel que la [Route des fromages en Autriche](#), le réseau des églises en Ecosse, et le Circuit vélo en Suisse – sont des types d'action pouvant trouver un soutien sous ces priorités ;
  - o Nouvelles formes d'interprétation des sites de patrimoine naturel ou culturel ;
- Soutien au développement de **stratégies de marketing territorial ambitieuses**, avec des marques territoriales s'appliquant transversalement à divers produits et services :

- A [Entlebuch](#), une Réserve de Biosphère en Suisse, la marque '[Echt Entlebuch](#)' respecte des spécifications claires élaborées en partenariat avec les entreprises locales, et s'applique à l'ensemble des produits et services. Les restaurants servent des produits locaux.

Dans le secteur des soins et de la santé :

- Soutien au développement d'un **système de soins hautement innovant**, explorant particulièrement le potentiel des TIC et de l'e-santé :
  - [IFREMMONT](#) est un centre d'excellence en médecine de montagne créé en 2005 dans la zone du Mont-Blanc avec le soutien de la région Rhône-Alpes (France) et de l'UE. Quatre pôles ont été développés qui servent les populations locales et les professionnels de montagne ;
  - Plusieurs projets se sont penchés sur l'e-santé, tel qu'[IMMODI](#) et [RESATER](#) : ils ont prouvé que le développement de l'e-santé améliore l'attractivité des professions médicales dans les espaces de montagne et crée des emplois, avec un impact positif sur les tendances migratoires. En Aragon (Espagne), 108 emplois ont été maintenus ou créés grâce à une telle initiative (financée par INTERREG IVB SUDOE).

Finalement, les montagnes sont le lieu idéal pour le soutien à l'éco-innovation et pour le développement d'entreprises dans ce domaine : soutenir le développement des PME dans les domaines des énergies renouvelables ou des sciences de la vie par exemple contribue parfaitement aux objectifs de l'UE (voir priorités 4 à 6).

**Plus d'idées sur la compétitivité des PME de montagne :**

- [PADIMA - bonnes pratiques sur la diversification économique](#)
- Euromontana [position sur l'agriculture de montagne](#)
- EuroMARC [recommandations politiques](#) , [lignes directrices](#) et [brochures](#)
- Etude Euromontana sur les [filières forêts](#)
- Euromontana [recommandations sur le tourisme durable](#)





## 4. SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE FAIBLE EN CARBONE DANS TOUS LES SECTEURS

### Que veut accomplir l'UE ?

L'UE a pour objectif une **économie faible en carbone** d'ici 2050 et vise à **réduire les émissions de 80-95% d'ici 2050** par rapport aux niveaux de 1990. Elle a fixé les objectifs suivants pour 2020 :

- **20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre** par rapport aux niveaux de 1990, ou de 30% si les conditions sont bonnes ;
- **20%** de la consommation finale d'énergie provenant de sources d'**énergie renouvelables** ;
- **20% d'amélioration** de notre **efficacité énergétique**.

### Comment ?

A travers cette priorité, l'UE veut que les fonds CSC créent un effet levier. La priorité est mise sur l'incitation à l'investissement privé et sur la compensation des seules défaillances du marché. Selon l'UE, **l'ingénierie financière** devrait être utilisée de façon prioritaire.

### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer ?

**Les zones de montagne sont riches en sources d'énergie renouvelable.** Les montagnes peuvent contribuer significativement par l'utilisation de ressources telles que l'eau, le soleil et le vent, à partir desquelles nous pouvons produire des énergies faibles en carbone. Le potentiel de développement de certaines ressources est encore énorme. Pour d'autres, comme l'eau, qui a été exploitée dans la plupart des montagnes d'Europe pendant plus d'un siècle, le défi concerne une utilisation plus efficace de la ressource. La capacité des zones de montagne à **fournir à la société des quantités significatives d'énergies renouvelables** doit être reconnue **et récompensée**.

De plus, **les zones de montagne ont toujours eu un intérêt pour l'efficacité énergétique en raison des besoins accrus générés par les contraintes climatiques et géographiques.** Il existe encore un fort potentiel pour réduire la consommation d'énergie, d'électricité et de chauffage et utiliser les ressources énergétiques de façon plus efficace pour un usage public, commercial ou chez les particuliers. Cela s'applique aux **logements**, aux **entreprises** (y compris de tourisme) ou encore au **transport**. Les montagnards ne disposent pas toujours de beaucoup d'opportunités en ce qui concerne le transport collectif. Il est possible d'**innover pour réduire les émissions de carbone en montagne en utilisant des approches intelligentes du transport durable**. Les montagnes peuvent ouvrir la voie pour la conception et la mise en œuvre de nouvelles solutions prometteuses.

Cela s'applique également aux **services, formations et administration en ligne ainsi qu'au travail à distance**. Les personnes qui habitent dans les communautés reculées doivent souvent conduire de longues distances, pour accéder à leur travail, aux services, aux écoles et aux loisirs: la réduction des besoins de transport grâce aux TIC peut grandement contribuer aux objectifs de l'UE.

**Les contraintes climatiques peuvent aussi être considérées comme des avantages** : les industries ayant besoin de refroidissement peuvent bénéficier d'un environnement plus frais en montagne. Des jeunes ont suggéré que le chauffage généré dans les centres de traitement de données pourrait être utilisé pour chauffer les installations industrielles ou publiques. Il n'est plus nécessaire d'être proche des clients si les connexions sont suffisantes et ces industries peuvent offrir des emplois localement.

Enfin, 41% des zones de montagne d'Europe sont couvertes de **forêts** (EEA, 2010) et, dans le domaine agricole, les systèmes d'élevage qui utilisent **des pâtures et prairies** prédominent. La **silviculture** représente un grand potentiel pour la production de biomasse et pour le stockage de

carbone, particulièrement dans un contexte de croissance accrue par une atmosphère plus chargée en CO<sub>2</sub>. Les systèmes herbagers sont **des systèmes d'élevage économes en intrants** : ils utilisent peu d'engrais azotés et sont moins mécanisés. Le fait d'entretenir et d'optimiser ces systèmes de production favorise le **stockage du carbone** et **limite les émissions liées à la production alimentaire**.

### De quoi les montagnes ont-elles besoin afin de contribuer ?

Dans son document de position sur l'énergie publié en 2009, Euromontana a dégagé 9 pistes d'actions pour mieux soutenir le développement de l'efficacité énergétique et l'utilisation du potentiel lié aux énergies renouvelables en montagne :

- **Épargne énergétique.** Réduire la consommation en augmentant la qualité de vie.
- **Études de territoire et cadastre énergétique.** Évaluer les besoins en énergie de la population et le potentiel du territoire de production d'énergie.
- **Indemnisation équitable des ressources naturelles.** Les régions de montagne peuvent non seulement être autosuffisantes énergétiquement, mais peuvent aussi utiliser leurs ressources comme moteur de développement et source de revenus.
- **Combinaison de ressources naturelles disponibles pour produire de l'énergie et des revenus.** L'utilisation combinée de différentes ressources énergétiques naturelles (solaire, éolienne, géothermique) peut être une source de revenus.
- **Certification de qualité pour consolider les processus.** La certification environnementale doit inclure une certification d'utilisation énergétique. Il est nécessaire d'avoir une vision systémique sur les politiques énergétiques en montagne (intégrant les questions de transport, environnement, etc.) à l'échelle régionale.
- **Formation.** Les instruments de formation doivent être mieux adaptés pour créer un standard commun au niveau européen.
- **Partage de l'information.** Les institutions européennes et les pays membres doivent favoriser la création de réseaux et de centres d'information dans les zones de montagnes.
- **Guichets énergétiques dans les communes.** Les communes de montagne doivent être soutenues dans la création de « guichets énergétiques » où les citoyens peuvent recevoir des informations, développer des projets, etc.
- **Lignes de financement de l'UE.** Euromontana propose en particulier que le budget de l'Union européenne prévoit des stratégies spécifiques dans le domaine de l'économie d'énergie.

Pour améliorer la durabilité et réduire les émissions de carbone dans le domaine du transport, les montagnes ont besoin d'investir dans des solutions innovantes, comme les **carburants alternatifs** et **toute sorte d'organisation de transport collectif et efficace adaptée à la saisonnalité et la densité de population**.

**Réduire les besoins de transport** peut aussi se faire par le développement des applications numériques et du travail à distance. Alors les montagnes ont besoin principalement que **la prochaine génération de haut-débit soit déployée prioritairement** dans ces zones. Les zones de montagne ont aussi besoin d'être soutenues dans leurs investissements en logiciels et en formation et dans l'appui à l'adoption des nouvelles technologies par les entreprises et administrations.

**L'amélioration de l'infrastructure** est aussi susceptible de **faciliter l'installation dans les zones de montagne d'industries** qui y auraient un intérêt pour des raisons environnementales (température, pureté de l'air, proximité des énergies renouvelables) mais qui souffrent de connexions trop limitées

avec leurs marchés. Par exemple, la municipalité de Covilha (Portugal) [a obtenu un contrat pour la création d'un centre de traitement de données qui créera 1500 postes de travail](#) dans cette zone de montagne.

La **sylviculture** a besoin d'un soutien pour **améliorer l'efficacité du carbone dans les systèmes de production de bois** tout en optimisant le stockage de carbone dans les zones de montagne.

Finalement, les **systèmes d'élevage pastoraux** ont besoin de différentes sortes de soutiens ciblés permettant de renforcer leur viabilité économique : de l'investissement à l'appui à la création de filières de forte valeur ajoutée, la diversification et à l'analyse économique stratégique.

### Exemple d'actions/de pratiques/de projets permettant d'atteindre cet objectif

Dans le domaine de l'énergie :

- Développer des **plans d'action pour l'énergie durable (SEAP) et des réseaux intelligents dans les communes de montagne**. Le SEAP devrait travailler sur le concept « d'autosuffisance » pour les communautés de montagne, en allant du petit village rural à la petite ou moyenne ville, et devrait prendre en compte tous les aspects concernant l'énergie (économies d'énergie, utilisation des énergies renouvelables) dans tous les secteurs, en commençant par les actions dans le secteur public. Les réseaux électriques devraient être reconfigurés pour intégrer une production plus dispersée de l'énergie. Cela impliquerait des améliorations considérables pour les systèmes de réseaux de transmission et de distribution.
- **Promouvoir le développement de nouveaux types de construction** avec de nouvelles technologies utilisant les matériaux traditionnels disponibles localement (bois), de nouveaux modèles économiques, de nouveaux métiers et de nouvelles façons de commercer. La province autonome de Trento (Italie) a créé, entre 2000 et 2008, des politiques multisectorielles sur les économies d'énergie centrées sur les immeubles d'habitation et la création de « district énergétique ». L'objectif est d'avancer vers des « constructions du futur à impact zéro ».
- **Développer l'utilisation d'énergies renouvelables**. Par exemple :
  - **Systèmes énergétiques basés sur la biomasse**. En Ecosse, le projet Clim-ATIC a permis de lancer un programme de développement de l'énergie bois à grande échelle appelé « [Low carbon Cairngorms](#) » pour développer tous les aspects de l'industrie du bois, de la production jusqu'à la consommation, en y associant tous les acteurs concernés.
  - **Energie solaire**. En Aveyron (France), les toits des granges inclinées des éleveurs sont utilisés pour produire de l'énergie pour leur propre utilisation et pour la vendre au réseau.
  - **Energie éolienne** : Seulement dans le Royaume Uni, la production a été multipliée par 300 depuis 1990 et a triplé entre 2000 et aujourd'hui. 25% de la production d'électricité (188 MW) a été créé dans les Highlands de l'Ecosse.

*Dans le domaine du transport, nous donnons des exemples dans la priorité 7 même s'ils pourraient être tout aussi pertinents sous cette priorité. La question des services en ligne est traitée également dans la priorité 2 bien que nombre des exemples soient pertinents aussi ici.*

Dans le domaine de l'**agriculture**, les actions suivantes pourraient être bénéfiques :

- soutenir l'**investissement dans des bâtiments d'élevage et agricoles** qui répondent aux critères de haute efficacité énergétique et/ou intègrent la production d'énergie (panneaux

solaires, cogénération, biomasse...). Le niveau de soutien doit être adéquat si on considère que les coûts de construction sont déjà 2 ou 3 fois plus élevés dans les zones de montagne, comparé avec les plaines ;

- soutenir l'**optimisation des systèmes d'élevage** pour assurer l'efficacité énergétique et le stockage maximal du carbone dans les pâturages ;
- **soutenir économiquement les gestionnaires des pâtures, prairies et tourbières**, spécialement dans les zones de montagne où une baisse de la rentabilité peut conduire à l'abandon des terres : aides aux zones ayant des contraintes naturelles, mesures agro-environnementales soutenant les pratiques bénéfiques en place, soutien à l'investissement dans de nouvelles filières territoriales à haute valeur ajoutée et développement de la qualité sont autant de mesures susceptibles de contribuer à conserver les pâtures.

Pour les zones de montagne du sud-est de l'Europe, le soutien au secteur agricole dans les montagnes est crucial pour assurer la continuité de la prestation de services environnementaux et d'une économie à faible émission de carbone.

Dans le domaine **sylvicole**, certaines actions pourraient contribuer à cet objectif, notamment :

- Soutien au développement des **nouvelles technologies forestières** :
  - le projet INTERREG [NewFor](#) de l'Espace Alpin cherche à améliorer l'accessibilité des forêts de montagne pour obtenir une meilleure efficacité dans les opérations de récolte forestière et de transport de produits à base de bois, dans le contexte d'une gestion forestière durable et prenant en considération les besoins de l'industrie du bois et tous les sujets qui concernent le changement climatique et l'adaptation durable ;
  - soutenir le développement des technologies innovantes sur le plan de l'offre (par exemple, les technologies des traitements thermiques) ainsi que les technologies utilisées pour la livraison des produits vers l'aval des filières.
- Soutien **à la replantation des forêts** là où c'est nécessaire :
  - Le financement pourrait se faire à travers l'exploitation des capacités du Fond européen du carbone. Actuellement, tous les projets financés sont situés dans les pays émergents ou en développement. L'opportunité pour les projets qui ne s'adressent pas spécifiquement aux pays émergents ou en développement et avec l'objectif de financer des actions ou mesures positives pour réduire l'émission de gaz à effet de serre devrait être étudiée. Ce fond pourrait être utilisé particulièrement pour financer des activités comme la replantation des forêts.
- Soutien pour une **gestion respectueuse du climat des nouvelles forêts et celle existant déjà** :
  - La [Forêt modèle d'Urbion](#) est un exemple de gestion durable des forêts qui a été récompensé par un label en Espagne.

#### **Pour plus d'information :**

Etude d'Euromontana : « [La mobilisation du bois et l'organisation des filières en montagne - Exemples de bonnes pratiques européennes](#) ».

[Page thématique d'énergie](#) d'Euromontana

[Document de position sur l'énergie](#) d'Euromontana et son [résumé](#).



## 5. PROMOUVOIR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AINSI QUE LA PREVENTION ET LA GESTION DES RISQUES

### Que veut accomplir l'UE ?

- Développer les connaissances ;
- intégrer l'adaptation dans les politiques communautaires :
  - renforcer la résilience en matière de politique sanitaire et sociale ;
  - renforcer la résilience du secteur agricole et des forêts ;
  - renforcer la résilience de la biodiversité, des écosystèmes et des ressources en eau ;
  - renforcer la résilience des zones côtières et marines ;
- prévenir les catastrophes d'origine naturelle ou humaine et renforcer les moyens d'action de l'Union européenne en réponse aux catastrophes.

### Comment ?

L'UE vise à soutenir les **stratégies, plans de gestion, investissements, outils de prévention et cartographiques, systèmes de gestion des catastrophes, systèmes de gestion de l'eau, des sols et de la diversité génétique** qui contribueront à l'adaptation au changement climatique et à la prévention des risques. Les Etats Membres et les régions bénéficient ici d'une grande flexibilité pour utiliser les différents fonds: le FEDER est la principale source de financement ; le FEADER couvre les besoins dans les domaines agricole et sylvicole y compris les services de conseil ; le FSE est identifié comme source de financement pour la formation, l'éducation et le développement des compétences. Une complémentarité avec le programme LIFE sera également recherchée.

### Comment/pourquoi les montagnes peuvent-elles contribuer ?

**Les zones montagneuses sont reconnues comme étant parmi les plus vulnérables au changement climatique** (COM 2007-354): les températures augmentant rapidement, fonte massive des glaciers, modification des régimes de précipitations et des cours d'eau, changement des habitats, etc. Les économies montagnardes seront parmi les plus durement touchées par les changements climatiques du fait de leur dépendance à la neige pour les sports d'hiver, des changements dans la disponibilité des ressources, des évolutions des espèces et pathologies végétales et d'une vulnérabilité plus élevée aux catastrophes naturelles. Ces enjeux appellent une forte politique d'adaptation pour les montagnes et pour l'Europe en général, qui sera touchée dans son entièreté par les impacts en montagne.

**Selon l'AEE (2010)**, *“le climat des montagnes d'Europe a changé au cours du siècle dernier, avec l'augmentation continue des températures et des limites d'enneigement. [...] Il est probable que les températures continueront à augmenter, spécialement à haute altitude, et que les précipitations estivales et la vitesse du vent augmenteront dans le nord de l'Europe et diminueront dans le sud de l'Europe. Dans les Alpes et les Pyrénées, les chutes de neige et la couverture neigeuse ont augmenté au cours du siècle dernier et il est prévu que ces tendances continuent. L'altitude inférieure du permafrost va probablement monter de quelques centaines de mètres. Ces changements affecteront significativement les divers services éco-systémiques et les économies partout en Europe ».*

**L'AEE fait référence aussi aux montagnes** comme étant les “châteaux d'eau de l'Europe” car les précipitations qui s'abattent sur elles, sous forme de neige ou de pluie, coulent en aval et fournissent de l'eau pour une utilisation domestique, agricole (spécialement l'irrigation) et industrielle. Ainsi, “les

changements dans *l'aménagement du territoire, le développement de l'hydroélectricité et les changements climatiques peuvent affecter l'approvisionnement de services écosystémiques liés à l'eau. [...] Les inondations ayant souvent pour origine les zones de montagne sont les catastrophes naturelles les plus communes en Europe, menant à des impacts étendus* ».

Les montagnes doivent donc être vues comme un **grand atout pour l'Europe en ce qui concerne l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques** : il s'agit d'endroits où l'action contribuera à une amélioration pour toute l'Europe.

### De quoi les montagnes ont-elles besoin afin de contribuer ?

Pour contribuer, les montagnes ont besoin d'être capables d'investir dans l'adaptation au changement climatique :

- Développement d'**observatoires du changement climatique** en montagne et de systèmes de **prévention des risques** et de **gestion des catastrophes**, particulièrement pour les inondations, les glissements de terrain et les incendies ;
- Adaptation des **stratégies touristiques** pour un tourisme respectueux du climat et mieux réparti sur l'année ;
- **Conservation des forêts** en bon état pour prévenir les risques naturels, aider les entreprises sylvicoles à s'adapter au changement d'espèces (ou, dans certains cas, planter de nouvelles espèces) et de maladies ;
- **Conservation des activités pastorales** de sorte qu'elles continuent à jouer leur rôle dans la gestion des risques naturels (incendies, avalanches, glissements de terre, érosion) ;
- **Augmenter l'efficacité dans l'utilisation de l'eau par les cultures permanentes irriguées.**

### Exemples d'actions/de pratiques/politiques ou projets permettant d'atteindre l'objectif

- **Investir pour prévenir les dommages et augmenter la résilience du bâti** : investir en protection contre les inondations et aménager l'espace pour minimiser la construction dans les zones à risques.
- **Développer et conserver les observatoires de changement climatique dans les zones de montagne** pour promouvoir l'échange de connaissances et le partage de l'information, préparer l'adaptation des politiques avec les acteurs concernés et partager les bonnes pratiques pour les adapter en montagne. Voir l'exemple de l'[Observatoire pyrénéen du changement climatique](#) (OPCC) créé par les régions françaises et espagnoles et l'Andorre, ou le projet [STRADA](#).
- **Améliorer les systèmes de prévention des risques et les systèmes de gestion des catastrophes** :
  - Le projet INTERREG IVB [PYROSUDOE](#) a élaboré des outils communs pour améliorer la prévention des incendies dans les forêts du sud-est de l'Europe; le projet [AlpFFIRS](#) – « **Système d'alerte d'incendies dans les forêts alpines** » a créé un réseau avec l'objectif de réduire les impacts causés par les incendies dans les Alpes.
  - Le **Système d'alerte rapide des inondations pour le Rhin** (FEWS-Rhine) a été développé par un consortium suisse-hollandais-allemand, permettant de prévoir les inondations et d'alerter les populations; **MINERVE** pour le Rhône.
  - Un **système d'alerte rapide pour les personnes** dans le cas de phénomènes météorologiques extrêmes (par ex. avalanches, inondations) a été développé à Sogn og Fjordane, Norvège, dans le cadre du projet [Clim-ATIC](#).

- **Soutenir le pastoralisme pour augmenter sa capacité à prévenir les risques naturels :**
  - Les gérants de la [station de ski La Peyragude](#), en France, ont signé un accord avec les agriculteurs pour que leur animaux pâturent les pistes de ski pendant l'été afin de limiter les risques d'avalanche et permettre aux stations d'économiser les coûts des infrastructures anti-avalanches.
  - Dans beaucoup de zones de montagne, les systèmes sylvo-pastoraux diminuent la probabilité **d'incendies de forêts**.
- Améliorer **l'utilisation rationnelle de l'eau** et le **contrôle de l'érosion** dans les systèmes de cultures permanentes en montagne ;
- **Soutenir la conservation et l'exploitation de variétés et races traditionnelles** : les systèmes d'élevage de montagne utilisent encore beaucoup de races et variétés traditionnelles qui peuvent réagir favorablement aux changements de conditions et être plus résistantes au stress hydrique ou aux nouvelles maladies.
  - A Turin et Trento (Italie), des anciennes variétés de pommes sont cultivées et commercialisées de façon efficace ;
  - Les montagnes hébergent encore une grande variété de brebis et de races de bétail qui produisent du lait, de la viande ou les deux et s'adaptent particulièrement bien au climat rude de la montagne ;
- **Exploiter mieux les forêts de montagne pour les conserver**. Il existe des solutions afin de récolter du bois dans les pentes, ce qui, dans certaines zones, peut améliorer les fonctions de protection.
  - Des entreprises comme [Gurndin Company](#) (Trento, Italie), récoltent du bois en utilisant le débardage par câble.
  - Le projet [MANFRED](#) de l'Espace Alpin a défini des stratégies pour adapter les forêts de l'Espace Alpin aux risques du changement climatique.
- **Stratégies de soutien pour l'adaptation au changement climatique dans les destinations touristiques de montagne :**
  - Le projet [CLIMAlpTOUR](#) « Le changement climatique et son impact dans le tourisme de l'Espace Alpin » apporte des connaissances approfondies sur les différents aspects du changement climatique dans le tourisme alpin.

**Pour plus d'information :**

Page thématique d'Euromontana sur l'[environnement](#)  
[Recherches sur le changement climatique dans les montagnes](#)



## 6. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR UNE UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES

### Que veut accomplir l'UE ?

L'UE veut que les objectifs principaux de sa stratégie pour la biodiversité et de ses directives-cadre sur l'eau, les oiseaux et les habitats, les sols, la qualité de l'air et les déchets soient atteints :

- protéger les ressources en eau et l'environnement aquatique ;
- prévenir et traiter les déchets ;
- enrayer la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE d'ici 2020 et assurer leur rétablissement autant que possible ;
- protéger la nature ;
- protéger et utiliser durablement les ressources des sols ;
- améliorer la qualité de l'air ambiant et offrir un air plus pur.

### Comment ?

L'UE voudrait principalement financer les investissements dans la **gestion des ressources** (approvisionnement en eau, traitement et réutilisation, gestion de déchets), dans les **infrastructures vertes** pour la protection et la restauration de la biodiversité et dans les **actions qui servent à réduire la pollution atmosphérique liée aux transports**. Le FEDER devrait aussi soutenir la diversification des économies locales dans le contexte rural et urbain. Le FEADER investira dans la restauration des écosystèmes et la biodiversité et dans l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols.

### Comment/pourquoi les montagnes peuvent-elles contribuer ?

L'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) a décrit les montagnes comme un « **trésor écologique sous-estimé** », en mettant en évidence les fonctions qu'elles remplissent : châteaux d'eau qui fournissent la ressource aux plaines ; utilisation récréative et esthétique du paysage ; zones de forte biodiversité avec beaucoup d'habitats importants (AEE, 2010). Les montagnes sont très riches en biodiversité et sont un réservoir crucial d'espèces en Europe. L'AEE (2010) identifie 42 habitats de montagne et 256 espèces endémiques aux massifs montagneux. Les forêts, les paysages, la pureté de l'air et de l'eau et la riche biodiversité de ces zones ne bénéficient pas seulement aux habitants des montagnes, mais à toute l'Europe.

L'agriculture et la sylviculture de montagne et la gestion des sols jouent des rôles importants pour améliorer l'environnement. La contribution positive de l'agriculture de montagne à l'environnement est largement reconnue et soutenue par de nombreux chercheurs. A travers l'UE, l'agriculture de montagne, y compris la production alimentaire, joue un rôle central dans la préservation de la biodiversité et des paysages naturels. Elle a aussi une tendance à utiliser relativement peu de produits chimiques (fertilisants, pesticides), ce qui est essentiel, particulièrement parce que l'eau qui descend des montagnes de l'Europe est d'une grande qualité et est vitale pour une grande proportion de la population de l'Europe.

Le climat, la topographie et l'histoire naturelle et humaine des montagnes expliquent pourquoi elles ont des écosystèmes spécifiques, qui sont souvent **fragiles et menacés en particulier par les changements dans l'activité de l'homme** (par ex. les changements de l'utilisation des sols) et les changements climatiques. Protéger l'environnement dans les zones de montagne signifie soutenir les



modèles traditionnels d'utilisation des sols, les pratiques d'élevage basées sur le pâturage et les prairies et aussi les forêts, paysages en terrasses et cultures permanentes qui constituent des paysages culturels uniques.

Tous les européens ont le plus grand intérêt à protéger l'environnement de montagne en évitant ou surmontant les menaces aux activités qui bénéficient à l'environnement et en limitant l'expansion des pratiques préjudiciables.

### De quoi ont-elles besoin afin de contribuer ?

**Les montagnes ont besoin d'être reconnues pour les biens publics et les services écosystémiques qu'elles fournissent à l'Europe et d'être récompensées pour ces services.** Il faut renforcer toutes les activités qui contribuent positivement à l'environnement ; la protection contre les pratiques nuisibles est aussi essentielle.

Dans beaucoup de zones de montagne de toute l'Europe, les pratiques agricoles traditionnelles sont menacées de disparition à cause d'une rentabilité inférieure à celle des exploitations de plaine, plus compétitives. Le vieillissement de la population agricole est également préoccupant. Ces faits conduisent à l'abandon des terres moins productives et/ou moins accessibles et à l'intensification de l'agriculture au fond des vallées. Pour inverser cette tendance il faut **soutenir les pratiques agricoles les plus respectueuses de l'environnement**. Cela vaut aussi pour les forêts de montagne, dans lesquelles les coûts de récolte sont plus élevés qu'en plaine. Dans les zones de montagne plus densément peuplées ou dans celles qui sont proches des agglomérations, la **perte de terres agricoles du fait de l'étalement urbain** et la **fragmentation des terres** sont des problèmes à surmonter.

### Exemples d'actions/de pratiques/politiques ou projets permettant d'atteindre l'objectif

- **Améliorer les infrastructures de traitement des eaux et des déchets** : les communautés de montagne doivent avoir la capacité de moderniser leurs infrastructures pour répondre à leur besoins (spécialement aux besoins touristiques) ;
- **Améliorer le rendement énergétique des bâtiments de montagne** :
  - Le projet [Alphouse](#) "Culture architecturale et écologie alpine" a travaillé pour combiner la préservation de la culture architecturale traditionnelle avec une performance énergétique acceptable des bâtiments dans la zone alpine, en examinant le savoir-faire local et les compétences, les matériaux locaux et les techniques et en promouvant la compétitivité du territoire, en transférant ces compétences au secteur de la restauration et de la rénovation.
  - Le projet INTERREG SUDOE [EcoARQ](#) a travaillé sur la restauration du patrimoine bâti dans les zones touristiques en utilisant des pratiques écologiques et en organisant des ateliers et exercices de formation, en particulier au Portugal et en Espagne.
- **Soutenir les exploitants agricoles dans leur production de biens publics** :
  - dans les zones faisant face à une forte pression foncière, pour limiter l'étalement urbain, en particulier sur les terres les plus productives et les terres ayant une grande valeur par rapport à la fourniture de services écosystémiques, comme la biodiversité et le contrôle des inondations ;
  - par des paiements qui compensent les coûts de production de l'agriculture de montagne (paiements pour les zones défavorisées) pour éviter l'abandon des terres ;
  - par des mesures agro-environnementales : dans les zones de montagne, elles devraient récompenser la continuation de pratiques bénéfiques déjà existantes :

- entretien des activités pastorales, y compris le pâturage des terres moins productives ;
- efficacité de l'utilisation de l'eau des systèmes agricoles basés sur les cultures permanentes ;
- entretien des terrasses ;
- adoption de pratiques qui permettent de lutter contre l'érosion ;
- soutien de la fauche manuelle de prairies landes;
- développement des filières de qualité qui contribuent à la fourniture de biens publics, en garantissant les liens entre la protection de l'environnement et le marketing et la valeur ajoutée des produits.
- **Améliorer l'efficacité énergétique et les transports alternatifs** : comme décrit dans les priorités 4 et 7, les communautés de montagne ont un besoin important en énergie et, actuellement, peu de choix de sources d'énergie. L'investissement dans les énergies renouvelables et les formes alternatives et durables de transport est aussi essentiel.
- **Développer les plans d'action énergie durable et les cadastres énergétiques** (voir priorité 4).
- **Rationaliser l'utilisation de l'énergie à travers une écologie industrielle, pouvant être mise en place dans les montagnes** :
  - [Hallingdal Trepellet](#) est une entreprise qui produit des granules de bois à Buskerud en Norvège en utilisant la chaleur d'une installation d'incinération de déchets voisine, les matières premières des forêts environnantes, et les déchets des usines de papier et pâte à papier de l'entourage.
  - Dans la vallée d'Achental (Bavarie, Allemagne), une « [ferme de biomasse](#) » a été créée, avec à la fois une installation de production de granules de bois qui transforme les matières premières locales et fournit ensuite les entreprises, les particuliers et les réseaux de chaleur environnants, et un centre d'information sur la biomasse.
- Protéger et mettre en valeur le **patrimoine culturel** : paysages culturels, production d'aliments traditionnels et valorisation à travers les activités économiques comme le tourisme :
  - La [communauté de montagne de la Vallée Trompia](#) (Italie) a créé un système culturel intégré fort et vivant grâce au projet SIBCA (Système intégré pour le patrimoine culturel et naturel de la vallée de Trompia), permettant de connecter leur propre territoire, leur population et les utilisateurs publics, en les menant dans un sentier culturel pour créer les conditions pour le développement social. La redécouverte la mise en valeur du patrimoine local particulier comme par exemple les « Géosites » a joué un rôle clé.
  - Dans la [Vallée de Soca](#) (Slovénie), une [Destination Européenne d'Excellence](#) dans le domaine du tourisme, « [le chemin de la paix](#) », a été créé pour mettre en valeur le patrimoine du front Isonzo de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale et promouvoir le développement durable. Un sentier de 100 km entre les Alpes Julianes et la mer Adriatique connecte 6 musées en extérieur, des fortifications, des cimetières et des sites de patrimoine naturel. Un centre d'études historiques et de recherche a également été créé.
  - Dans les montagnes de Neamț (Roumanie), [le patrimoine culturel et naturel](#) est promu et est utilisé comme outil pour développer des [types spécifiques de tourisme](#) tout en protégeant l'environnement.
  - Dans le cadre du [programme des parcs régionaux et locaux](#) en Norvège, une plateforme d'échanges et d'engagement dynamique et à long terme pour les communautés, gouvernements et entreprises a été développée dans l'intérêt de préserver et de développer les atouts naturels et culturels de paysages définis et de zones identifiées.

[Valdres natur- og kulturpark](#) à Oppland et [Nærøfjorden](#) à Sogn og Fjordane sont des bons exemples locaux.

- Dans les Pyrénées, le [Plan de soutien à l'économie montagnarde](#) aide à conserver les systèmes agricoles et les cabanes pastorales.
- **Améliorer la protection de l'environnement et l'efficacité des ressources en foresterie :**
  - y compris les préoccupations environnementales dans toutes les activités (par exemple, l'huile biodégradable pour les machines forestières);
  - mieux concevoir les routes forestières (ou l'utilisation des technologies par câbles) pour minimiser la pollution des eaux ;
- **Freiner la perte de biodiversité à travers des actions ciblées :**
  - Le projet [SILMAS](#) (Instruments durables pour la gestion des lacs de l'espace alpin) de l'Espace Alpin a facilité le dialogue entre les différentes institutions impliquées dans la gestion des lacs alpins. Pendant une période de trois ans, scientifiques, chercheurs et techniciens appartenant aux autorités publiques responsables de la gestion des lacs ont partagé leurs connaissances tout en mettant l'accent sur trois sujets principaux : les effets du changement climatique sur les lacs, la résolution de conflits entre les différentes utilisations des lacs et l'éducation du public au développement durable.

**Pour plus d'information :**

Page thématique d'Euromontana sur [l'environnement](#)

Page thématique d'Euromontana sur [l'énergie](#).

Rapport d'Euromontana : « [Développement des montagnes basé en les atouts environnementaux et culturels](#) ». (Seulement disponible en anglais)



## 7. PROMOUVOIR LE TRANSPORT DURABLE ET SUPPRIMER LES GOULOTS D'ETRANGLEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES CLES DU RESEAU

### Que veut accomplir l'UE ?

- un système de transport compétitif et efficace dans l'utilisation des ressources ;
- une réduction des gaz à effet de serre d'au moins 60% en 2050 comparé à 1990.

### Comment ?

Malheureusement, les priorités et actions clés identifiées dans le cadre stratégique commun **font totalement l'impasse sur la nécessité d'une action ciblée sur le transport dans les zones rurales**. Les actions proposées se situent à deux niveaux : des infrastructures de transport transeuropéennes et un transport urbain durable. L'application du principe pollueur-payeur est quasiment la seule mesure mentionnée relativement à la consommation des énergies fossiles. La stratégie ne prévoit aucunement d'offrir des alternatives aux citoyens d'Europe qui n'ont actuellement pas accès aux transports publics et qui ont peu de chances de les voir se développer dans leurs communautés enclavées. Le FEADER est seul identifié comme pouvant apporter des solutions à ce qui semble être traité comme un problème marginal. Cependant le FEADER ne pourra pas répondre à tous les besoins. Le FEDER doit aussi s'attaquer aux problèmes de transport en zone rurale.

### Comment/pourquoi les montagnes peuvent-elles contribuer ?

Les montagnards ont rarement accès à un large choix de transports collectifs. Il y a matière à **innover pour réduire les émissions de carbone dans les zones de montagne à travers une approche intelligente du transport durable**. Les montagnes peuvent montrer la voie à tous les territoires reculés en concevant et en mettant en œuvre des solutions nouvelles et prometteuses. Euromontana, aidée de 12 partenaires, travaille actuellement sur la question du transport durable dans les zones peu peuplées dans le cadre du projet [Move On Green](#) (INTERREG IVC). Après seulement 11 mois de travail, beaucoup de solutions ont déjà été identifiées. Dans les lieux comme les montagnes ou les zones faiblement peuplées où les gens dépendent le plus des modes de transport individuels, des organisations collectives peuvent apporter de nombreux bénéfices à l'Europe en **réduisant les émissions liées au transport**.

Les montagnes étant des destinations touristiques majeures, le développement de formes alternatives de transport peut aussi bénéficier aux touristes et réduire les émissions de polluants et de gaz à effet de serre liées au tourisme, contribuant au passage aux priorités 5 et 6.

### De quoi les montagnes ont-elles besoin afin de contribuer ?

Tout d'abord, les montagnes ont besoin de stratégies pour améliorer le transport en lien avec leurs contextes spécifiques. Il faut tout d'abord les **connecter efficacement** à tous les **réseaux transeuropéens** majeurs qui les traversent. Deuxièmement, elles doivent investir dans des formes alternatives de **transport local**. Si aucun soutien n'est apporté au transport rural dans le cadre de cette priorité, les priorités 4 à 6 pourraient offrir des perspectives d'investissement dans le domaine de la mobilité montagnarde.



## Exemples d'actions/de pratiques/politiques ou projets permettant d'atteindre l'objectif

- **Développer des solutions de transport durable dans les zones de montagne** : le projet ACCESS a travaillé sur les besoins en transport. En outre, plus de 50 bonnes pratiques sont en train d'être identifiées par le projet [Move on Green](#). Ces solutions comprennent :
  - **L'efficacité énergétique et les carburants alternatifs.** Ex : cours gratuits de conduite économe et durable donnés à Teruel (Espagne) par le CIRCE –promotion d'un nouveau style de conduite et réduction de la consommation de carburant jusqu'à 15% par rapport à une conduite conventionnelle. [www.e4aragon.com/transporte](http://www.e4aragon.com/transporte)
  - **L'auto-partage, covoiturage** et autres formules innovantes de "partage" (public et privé). Exemple : auto partage en Epire (Grèce) à travers le projet LIMIT4WEDA- Mobilité légère et technologies de l'information dans les zones en faible demande.
  - **La promotion du cyclisme.** Par exemple le système régional de location de vélos dans l'ouest de la Pannonie (Hongrie) possède 10 stations de prise et de retour des vélos à différents endroits de cette région transfrontalière. Le but est d'augmenter le nombre de cyclistes parmi les touristes et les résidents locaux.
  - **Le transport à la demande.** Un exemple provient de la province de Burgos (Espagne). La ligne de transport public est activée quand un utilisateur réserve un transport, au moins un jour à l'avance.
  - **Les transports dédiés** (bus de loisir, discobus, bus de santé, etc.). Exemple : bus communautaire à Burgenland (Autriche). Ces projets se concentrent sur les personnes – principalement les personnes âgées et les jeunes – qui ont un accès limité à la mobilité individuelle dans les zones rurales à faible densité. Le gouvernement régional cofinance l'achat de bus et les coûts de fonctionnement.
  - **L'intermodalité.** Exemple : projet de fermeture d'une vallée (dans la région de Gorenjska, Slovénie). Deux municipalités ont pour projet de fermer leurs vallées reculées, dans le but d'interdire le trafic dans les zones protégées mais en maintenant l'accessibilité. C'est une approche intermodale pour remplacer la circulation motorisée par des transports publics plus efficaces et des véhicules écologiques, taxis et minibus électriques, bateaux, systèmes intelligents, etc.
  - **La réorganisation des services existants.** Par exemple la coordination et la simplification des offres de transport dans les territoires voisins en Auvergne, France. Cela implique du travail de coordination des 13 autorités en charge du transport.
- **Améliorer la compréhension et l'analyse stratégique des besoins en transport et des politiques de transport à travers la création et la gestion de données** :
  - A travers le projet SITT en Lombardie, Italie, un système d'information en ligne sur les transports transfrontaliers a été créé pour enregistrer les autorisations de transport des déchets sensibles, contrôler et suivre en temps réel les transports enregistrés à l'aide de GPS et transmettre les données de traçabilité des remorques.
  - Le projet d'Espace Alpin [Alpine mobility check](#) a également créé une base de données contenant les informations clés sur le transport à destination des autorités.

### Pour plus d'information :



Move on Green [www.moveongreen.eu](http://www.moveongreen.eu);

[www.facebook.com/MoveonGreen](https://www.facebook.com/MoveonGreen)



<http://www.access-alpinespace.eu/>

## 8. PROMOUVOIR L'EMPLOI ET SOUTENIR LA MOBILITE DE LA MAIN D'OEUVRE

### Que veut atteindre l'UE ?

L'UE veut atteindre un **taux d'emploi de 75% pour les hommes et les femmes âgés de 20 à 64 ans**. Un intérêt particulier est porté sur les groupes qui sont à présent les plus touchés par le chômage : les jeunes, les travailleurs les plus âgés, les travailleurs peu qualifiés et les immigrés en règle.

### Comment ?

En premier lieu en encourageant la **création d'emplois**, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises. Le CSC reconnaît que les zones rurales ont généralement un taux d'emploi plus faible que la moyenne, et recommande au FEADER (mais, espérons-le, pas seulement) de se concentrer sur la création d'emplois dans les zones rurales.

Les Etats Membres sont également encouragés à **moderniser leurs services d'emploi**. Ceux-ci devraient être en mesure de fournir une aide efficace concernant la reconversion des employés, en particulier dans les secteurs émergents des énergies renouvelables, ainsi que dans les secteurs du soin et de la santé. La **création de réseaux entre employeurs et instituts d'enseignement** est reconnue comme une façon efficace de rapprocher l'offre et la demande d'emplois. Une **meilleure intégration des jeunes dans le système éducatif et/ou sur le marché du travail** devrait également être obtenue grâce à la **collaboration entre instituts d'enseignement et entreprises**, en faisant appel à l'apprentissage, plus de stages utilisés comme première étape vers l'emploi et un soutien plus fort aux jeunes entrepreneurs tout juste sortis de l'école.

### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer ?

Les zones de montagne ont un plus **faible pourcentage moyen de personnes en âge de travailler** que les autres zones. Le taux de chômage est aussi souvent faible. Cependant, ce faible taux de chômage est souvent la conséquence d'un exode vers d'autres zones : seuls restent ceux qui ont un emploi. Les emplois proposés sont souvent **saisonniers** ou **peu qualifiés**. Ces emplois étant peu attractifs sur le long terme pour les jeunes, ils ont tendance à partir, ainsi que les femmes.

Néanmoins, quelques **territoires montagnards ont développé des stratégies** pour attirer les personnes en âge de travailler dans leurs zones et les impliquer dans l'économie locale. Des plateformes qui cartographient les offres d'emploi et les compétences disponibles, une meilleure mise en réseau entre centres éducatifs et employeurs, des stratégies intégrées pour accompagner le changement structurel des emplois et l'intégration de migrants ont déjà été expérimentés dans les zones de montagnes, avec des résultats positifs. Les personnes interrogées dans le cadre du projet PADIMA ont répondu qu'elles aimeraient vivre et travailler dans les zones de montagne. Beaucoup d'entreprises et commerces pourraient s'installer si des barrières étaient levées. **Investir dans ces zones est donc susceptible de créer des emplois.**

### De quoi ont-elles besoin pour y contribuer ?

**Le défi dans les zones de montagnes est double : aider ceux qui cherchent des employés à les trouver, et aider les demandeurs d'emploi à trouver un travail qui réponde à leurs attentes.**

Dans les deux cas il est nécessaire de créer les conditions permettant aux économies de fonctionner efficacement et aux personnes de vivre le style de vie moderne auquel elles aspirent. Cela implique l'amélioration de l'accessibilité aux transports, à la dernière génération de haut-débit, au logement et aux services d'intérêt général.

Il faut aussi pouvoir offrir **des formations et un enseignement** en adéquation avec les besoins régionaux spécifiques (cf priorité 10) ; dans certains cas ces formations doivent être créées de zéro. L'amélioration des compétences est essentielle pour atteindre un taux d'emploi de 75% ; mais elle est aussi nécessaire pour **créer de nouvelles entreprises**. En agriculture et sylviculture, la formation peut améliorer l'élaboration stratégique des projets professionnels des demandeurs d'emploi.

Enfin, les autorités doivent chercher à construire le développement économique avec la population locale ou avec les futurs arrivants qui souhaitent rester sur le long terme, et **occuper un poste stable**. Un soutien officiel doit être apporté pour **encourager les ministères ou agences, les filiales ou divisions d'entreprises à relocaliser une partie de leurs activités**, même des petites branches dans les territoires reculés situés loin des zones métropolitaines.

### Exemples d'actions/de pratiques/politiques ou projets permettant d'atteindre l'objectif

Le projet Interreg IVC [PADIMA](#) a recherché les bonnes pratiques dans le domaine de la diversification économique et du marketing territorial pouvant aider à créer de l'emploi dans les zones de montagne et de meilleures opportunités d'emploi pour les travailleurs susceptibles de répondre aux besoins des employeurs. Ci-dessous sont quelques exemples de pratiques réalisées avec succès.

- **Créer des plateformes de collaboration entre les entreprises et les centres éducatifs** dans le but de réduire l'écart entre enseignement et économie et faciliter d'accès à l'emploi :
  - L'initiative **DalaWux**, à Dalarna, en Suède, a conduit des analyses de compétence auprès de 5000 chômeurs et sur 1000 postes de travail. Les résultats ont été utilisés pour adapter les cours existants et augmenter l'employabilité de la population locale. Les compétences qui répondent aux besoins de l'industrie et de la société ont été enseignées pendant des formations en école et des stages sur place.
- **Créer des liens directs entre les entreprises et les écoles pour faciliter le recrutement local du personnel et aider les jeunes à trouver un emploi :**
  - Le secteur du bois en Norvège a de plus en plus de problèmes pour attirer les jeunes, et les jeunes désireux de rester dans leur région n'arrivent pas à y trouver un emploi. Ainsi, à Buskerud, 43 fabricants de mobilier, de décoration intérieure et de produits en bois ont pris l'[initiative](#) de rencontrer des étudiants d'écoles secondaires et présenter leurs offres d'emploi. Les représentants de l'industrie du bois ont présenté leur profession et encouragé les jeunes élèves à concevoir de petits meubles. Après la rencontre, les étudiants ont envoyé 30 candidatures à ces entreprises. Les entreprises ont engagé les meilleurs d'entre eux.
- Favoriser la **création d'un large panel de nouvelles activités, sans spécialisation sectorielle :**
  - La province de Teruel, en Espagne, a lancé le "plan minéral" qui favorise la création d'entreprises dans des secteurs alternatifs, suite à la fermeture des mines. L'Association pour la Promotion et la Création d'Entreprise de Teruel Ltd. (SUMA) a été créée dans le but de soutenir les investissements et les flux financiers pour les (nouvelles) entreprises et impliquer les opérateurs économiques dans la région (PADIMA [diversification économique](#) p. 110)
- **Mieux cartographier les compétences présentes localement et aider les partenaires des travailleurs migrants à trouver un emploi à long terme.** Un nouveau travailleur s'installera durablement en montagne seulement si lui et son conjoint disposent tous deux d'opportunités professionnelles satisfaisantes. L'intégration des partenaires peut être facilitée par des formations spécifiques ou des soutiens à la création d'entreprises proposés aux partenaires des travailleurs (récemment) installés dans les zones de montagne ou encore grâce à des initiatives destinées à faciliter le recrutement.

- Dans la région de Dalarna, en Suède, la Fondation Teknikdalen et quelques entreprises ont créé une association publique-privée « le Conseil en Recrutement » dont le but est de faciliter le recrutement du mari/de la femme de personnes travaillant déjà dans les zones de montagne. Chaque entreprise de la région est encouragée à fournir des informations sur les partenaires de leurs employés en recherche d'emploi. Après un entretien, l'organisme aide le candidat à cibler les bonnes entreprises et leur fait parvenir la candidature avec une recommandation (Plus d'informations sur le guide PADIMA sur le [marketing territorial](#), p. 43).
- **Aider les nouveaux arrivants à trouver un logement dans la zone :**
  - Dans le comté de Buskerud (Norvège), une initiative appelée « [Lumière dans les fenêtres](#) » a permis d'améliorer l'occupation des bâtiments ruraux au profit des nouveaux arrivants.
- **Améliorer l'employabilité des migrants légaux (venant de l'étranger) :** Les étrangers ont besoin d'actions spécifiques en termes de formation linguistique, d'équivalence de compétences et d'intégration culturelle :
  - La province de [Teruel](#) (Espagne) et la région de Dalarna (Suède) ont développé **des formations spécifiques** pour les immigrants qui sont arrivés récemment dans leur comtés et qui ont besoin de cours de langue ou de compétences spécifiques pour trouver un emploi facilement (PADIMA - bonnes pratiques 6 et 20 sur l'[éducation](#)).
  - En termes d'**intégration culturelle** et d'aide à l'équivalence des compétences, quelques nouveaux arrivants ont souligné dans [les régions partenaires](#) le rôle des « agents d'accueil » travaillant au sein des municipalités de montagne qui aident les nouveaux arrivants à s'installer (assistance aux tâches administratives, facilitation des contacts avec les habitants de même profil, etc. (PADIMA, bonne pratique 22, sur le [marketing territorial](#))).
- **Encourager l'entrepreneuriat des jeunes :**
  - L'agence de développement local PINS en Croatie a mis en place le projet "YES" (information en [EN](#) ou [HR](#)) dans lequel 50 jeunes ont été préparés à devenir entrepreneurs. Après une courte période, 10 d'entre eux ont commencé à travailler comme guides touristiques, et 10 autres – principalement de jeunes femmes – ont démarré différentes activités entrepreneuriales et sont toujours en activité.
  - [Ungt entreprenørskap](#) (UE) est un organisme norvégien à but non lucratif qui promeut l'entrepreneuriat dans les écoles et stimule la collaboration entre écoles et entreprises. UE possède des antennes dans la plupart des comtés de Norvège. L'une des activités organisée en montagne est le "[SUM](#)" ou le "salon des jeunes créateurs" : les régions montagnardes de [Hedmark/Sør-Trøndelag](#) organisent, en collaboration avec UE et Fjellregion, un événement d'un an où les jeunes présentent leur travail aux entreprises qui viennent à leur rencontre.
- **Faciliter la création d'entreprises dans les zones reculées :**
  - L'idée d'une "[agence régionale pour l'implantation en montagne](#)" a été lancée dans la zone de Canavese (Piémont, Italie), avec l'aide des fonds LEADER. L'agence cible le développement social et économique par le soutien à la création d'entreprises, en attirant des ressources vers les zones marginales et en augmentant le nombre d'entreprises qui agissent dans un contexte montagnard. Au final, 11 entreprises ont été créées.

**Pour plus d'information :**

PADIMA – Education et formation : [Rapport final](#) – [Guide de bonnes pratiques](#) - [Newsletter](#)

PADIMA – Diversification économique : [Rapport final](#) – [Guide de bonnes pratiques](#) – [Newsletter](#)

PADIMA – Marketing territorial : [Rapport final](#)– [Guide de bonnes pratiques](#) – [Newsletter](#)

Assises Européennes de la montagne 2012, Chambéry, France : « **La jeunesse au sommet : la voie vers l'avenir des montagnes !** » : [Déclaration](#) – [Page de la conférence](#) et [présentations](#)



## 9. PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETE

### Que veut atteindre l'UE ?

Promouvoir l'inclusion sociale, principalement en réduisant la pauvreté, avec pour objectif **d'élever 20 millions de personnes au-dessus du seuil de pauvreté et d'exclusion.**

### Comment ?

Les Etats Membres sont invités à s'attaquer à cet objectif thématique par une **inclusion active** des personnes exclues du marché du travail, y compris en provenance de communautés marginalisées comme les Rom, en fournissant des **soutiens et conseils améliorés, un accès à l'éducation générale et à la formation professionnelle, et une modernisation des systèmes de protection sociale.** Ils veulent obtenir, en particulier, une meilleure coordination de l'éducation, des systèmes de protection sociale et des politiques du marché du travail. Ils souhaitent aussi **promouvoir l'accès à des services d'intérêt général durables et de haute qualité, y compris pour la santé.**

Le FSE peut fournir des compléments de revenu mais seulement dans le cadre d'un itinéraire intégré d'accès à l'emploi et pour une durée limitée. Les dispositifs publics pour l'emploi peuvent uniquement être soutenus de façon transitoire, avec le but d'améliorer les compétences et les qualifications des personnes et ainsi les aider à réintégrer le marché du travail. Les Etats Membres sont invités à créer, mettre à jour et utiliser des **cartes de pauvreté** quand ils conçoivent et mettent en place des stratégies intégrées de soutien aux groupes et zones les vulnérables. Ces cartes doivent être, dans la mesure du possible, élaborées à une échelle adaptée pour mettre en évidence les défis particuliers des montagnes.

### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer ?

Les montagnes sont à la fois des lieux de vie de communautés marginalisées et des territoires d'accueil pour les réfugiés et migrants en provenance du monde entier :

- **Lieux de vie de communautés marginalisées** car les habitants des villages des montagnes pauvres, spécialement dans l'est et le sud de l'Europe, vivent dans des conditions très difficiles. Dans les zones les plus reculées des Carpates, l'accès à l'eau et à l'électricité n'est pas assuré. Les habitants vivent d'une agriculture de semi-subsistance et sont très sensibles à tous les changements sociaux ou environnementaux.
- **Territoires d'accueil** car certains territoires, si reculés soient-ils, ont développé des initiatives pour accueillir une variété croissante de nouveaux habitants. Ceux-ci sont en général des **réfugiés ou des migrants** en provenance de l'étranger ou, de plus en plus, avec la crise économique, des personnes qui sont parties et **reviennent maintenant dans les montagnes**, transformant ainsi leur lieu de vacances (souvent leur vieil « habitat familial ») en un lieu de vie permanent. Un autre groupe est composé de personnes qui ne sont pas originaires des montagnes et qui y sont venues à la recherche d'une **vie meilleure, plus calme et plus saine**, parfois après avoir perdu leur emploi en ville. Toutes ces catégories de personnes pourraient se lancer dans l'exploitation agricole (à nouveau) ou créer une petite entreprise. Pour les zones montagnardes, ces personnes sont de nouveaux habitants en mesure de dynamiser le développement local dans un contexte de dépeuplement.

D'autres problèmes sont liés aux **emplois saisonniers et/ou qui nécessitent peu de qualifications.** Les personnes employées dans de tels postes peuvent souffrir d'une insécurité sociale, plus

spécialement les jeunes, et particulièrement dans les zones touristiques où le niveau et le coût de la vie sont relativement élevés.

Enfin, les zones de montagnes **font souvent face à des difficultés pour maintenir les services existants**, à cause de leur faible rentabilité et de la nécessité de répondre à des besoins nouveaux ou changeants de la population locale. L'actuelle concentration territoriale de services d'intérêt général (SIG) mène à un cercle vicieux de probable détérioration dans la qualité des services qui, par conséquent, diminue la demande des services existants.

### De quoi ont-elles besoin pour y contribuer ?

**La pauvreté et l'exclusion sociale dans les zones de montagne proviennent du dépeuplement, du lent démantèlement des communautés et des services associés, des faibles revenus et des emplois peu sûrs.** Les besoins et stratégies pour traiter ces besoins varient d'une chaîne de montagne à une autre. Les services sont cruciaux dans la plupart des zones de montagne, tout comme la modernisation du secteur agro-alimentaire et le développement de l'accès au marché qui constitue la base vitale de toute autre activité économique, en particulier **dans les zones de montagnes les plus pauvres d'Europe du Sud-Est et dans quelques zones de montagnes méditerranéennes.** Dans ces régions économiquement défavorisées, **la modernisation des secteurs agro-alimentaire et de sylviculture, à travers les mesures décrites dans les priorités 1 à 3,** est essentielle pour construire une économie de montagne fournissant des activités plus sécurisantes et génératrices de revenus à la population locale et pour ralentir l'actuel exode en particulier chez les plus jeunes générations.

Presque partout, outre les politiques de développement territorial, les montagnes ont besoin d'une **législation qui priorise les services d'intérêt général (SIG).** Des cadres législatifs doivent être mis en place précisant quels services doivent être fournis et les normes minimales pour leur fourniture. Les technologies et les besoins des usagers évoluant au fil du temps, il faut constamment **adapter les cadres mentionnés.** Comme mentionné à plusieurs reprises dans ce document, **la prochaine génération de haut débit et de TIC devrait être déployée en premier dans les zones montagnardes et rurales** pour améliorer leur accessibilité et leur potentiel économique. Des changements de législation dans ce domaine doivent être précédés d'une **évaluation d'impact territorial** prenant en compte les spécificités des zones de montagnes. **Des autorités régulatrices indépendantes** devraient être instaurées pour vérifier si les SIG sont fournis conformément à la législation. De plus, **les règles en matière d'aide d'état doivent faciliter le développement de solutions innovantes** pour fournir des services. Il est nécessaire de se concentrer sur la distribution spatiale des services au sein d'une région. Une bonne politique de planification, incluant les aspects spatiaux, peut contribuer à favoriser les SIG, et les **activités économiques décentralisées** aideront à conserver la demande de services. Enfin, il est nécessaire d'être proactif dans le **développement d'approches nouvelles et innovantes pour fournir des services.** Il faut faire le meilleur usage possible des TIC, des possibles synergies entre différents réseaux, de la coopération inter-municipale et des offres multifonctionnelles.

Une fois ces conditions en place, les montagnes ont besoin d'être **soutenues dans leurs fonctions d'intégration**, à travers de bonnes **politiques d'accueil**, encourageant **l'économie sociale**, aidant les personnes à s'intégrer et **améliorant la condition sociale des travailleurs en montagne**, spécialement chez les jeunes. Ils ont besoin d'une meilleure éducation et de programmes de formation continue afin d'obtenir les compétences nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité

au sein de leur activité économique ou à l'obtention d'un emploi, et ce à tous les âges (comme évoqué en particulier dans la priorité 10).

**Les campagnes de marketing territorial de communication ont aussi besoin d'être soutenues à la fois au niveau territorial et sectoriel, pour améliorer l'attractivité des zones.** De telles campagnes peuvent également bénéficier à la production et au marketing de produits artisanaux ou alimentaires de qualité provenant des zones de montagne, ainsi qu'à d'autres secteurs.

### Exemples d'actions/de pratiques/politiques ou projets permettant d'atteindre l'objectif

- **Améliorer l'accès à des services d'intérêt général durables et de haute qualité, y compris les soins de santé** – quelques initiatives intéressantes ont été mises en place :
  - **Transport :**
    - Le comté de Sogn og Fjordane (Norvège) est membre du « [Réseau Européen de Communautés Sûres](#) (ESCON) ». Un programme mis en place dans ce cadre, appelé "Chez moi en toute sécurité pour 50 couronnes" vise les jeunes entre 16 et 24 ans, le groupe de personnes le plus souvent impliqué dans les accidents. Des lignes de bus sont activées les samedis soir (le jour avec le plus haut taux d'accident) depuis la plupart des centres urbains qui proposent un enseignement secondaire supérieur jusque dans les zones rurales, y compris montagnardes.
    - Dans le Pays du Doubs Central (France), un système de transport à la demande, [TADOU](#), a été développé pour permettre aux habitants des zones peu peuplées de se déplacer à l'intérieur de la zone et jusqu'aux stations de bus en connexion avec la ville la plus proche.
  - **Besoins quotidiens :**
    - L'initiative « [Wolfach bringt's](#) » (Allemagne) a été conçue pour améliorer l'accessibilité aux produits de base, renforcer le réseau local de commerces au détail et de services et créer de nouveaux modes de distribution de produits de base. 8 à 15 détaillants locaux ont participé, parmi eux des superettes, des boulangeries, des boucheries, des pharmacies et des agriculteurs faisant de la vente directe. Les résidents locaux peuvent commander des produits par internet mais aussi par téléphone, par fax ou sur catalogue. Le service de soins gériatriques local livre une fois par semaine, va chercher les produits chez les différents fournisseurs et les distribue.
    - Le [programme MERKUR](#) en Norvège est établi pour soutenir les détaillants dans les zones où la population diminue et est très éloignée d'autres détaillants. 11 conseillers à travers le pays sont en mesure de fournir une variété de services permettant d'aider au développement d'entreprises et fournissent des conseils pour obtenir de meilleurs prix de gros au moment de commander les produits, de choisir les produits et de concevoir de nouvelles offres. Ils aident également à mobiliser les communautés à soutenir leurs magasins locaux en faisant suffisamment d'achats pour mettre à l'épreuve et faire contrepoids à l'attraction exercée par les centres commerciaux dans les villes adjacentes.
  - **Santé :** les montagnards sont souvent éloignés des centres de soins médicaux et des hôpitaux. Dans les endroits les plus reculés, des procédures d'urgence doivent être mises en place pour assurer un transport rapide vers l'hôpital le plus proche. Au-delà des urgences, la prestation de services de soins de santé doit être professionnalisée.
    - Dans la région Dalarna, Suède, dans le cadre de l'initiative [Institut de Soins de Santé et Soins Sociaux](#), des employeurs privés, des formateurs et les autorités publiques

ont décidé de relever le défi de fournir sur place des services de très haute qualité pour les retraités. L'initiative a pour but de développer et d'adapter les capacités du personnel en place et de former les jeunes générations pour qu'elles puissent exceller dans le service des soins.

- **Service postal** : Le projet pilote Post Partner Kooperation im ländlichen Raum (Coopération de partenaires postaux dans les zones rurales) a été réalisé conjointement par le gouvernement de Carinthie (Autriche), la Chambre de Commerce de Carinthie et l'entreprise de service postal autrichien. Le but est de maintenir les services postaux dans une large zone dans les municipalités de Carinthie, en établissant des services communs « Post.Partner » assurés par les détaillants locaux.
- **Améliorer la condition sociale des travailleurs saisonniers par :**
  - **Une formation multi-compétences** : quelques écoles de montagne ont développé des « qualifications multi-compétences » dans lesquelles on apprend aux jeunes différentes professions : elles augmentent leur employabilité tout au long de l'année.
  - **La combinaison de plusieurs emplois sous couvert d'une association d'employeurs** : dans la municipalité de Luchon (Pyrénées, France), les employeurs locaux (stations de ski et une fabrique de papier), souhaitant compter sur un personnel permanent, ont signé des contrats à l'année avec des personnes qui travaillent dans les stations de ski en hiver, quand la fabrique de papier est fermée, et à la fabrique de papier, quand la station de ski est fermée. Le personnel est géré par un organisme intermédiaire représentant les deux employeurs.
- Encourager l'entrepreneuriat et la création d'emploi, particulièrement par l'intermédiaire de **solutions spécifiques de formation et de soutien à la création d'entreprises pour les partenaires des travailleurs** (récemment) installés dans les zones de montagnes. Dans ces territoires, la concentration d'emploi est faible tout autant que les chances de trouver un emploi longue durée pour les deux partenaires. En particulier, les emplois disponibles pour les femmes ne sont pas très diversifiés et elles rencontrent beaucoup de difficultés pour trouver un emploi. **Leur implication dans l'économie locale a besoin d'être favorisée.**
- **Améliorer l'accès au logement, y compris dans les zones touristiques** : proposer des logements sociaux et des logements en location pour les jeunes et pour les travailleurs saisonniers (par ex. [foyers pour la jeunesse](#) en Rhône-Alpes, France);
- **Faciliter l'intégration des migrants et des "revenants"** :
  - Dans le comté de Buskerud, Norvège, à l'occasion du "**programme de placement et d'immigration**" (bonne pratique PADIMA 19 sur le [marketing territorial](#)) six municipalités ont uni leurs efforts pour créer une plateforme d'offres d'emploi pour les personnes qui cherchent un emploi dans la région. Cette plateforme permet à beaucoup de partenaires au chômage de trouver un travail et rencontre beaucoup de succès.
  - Dans la province de Teruel, en Espagne, on aide les immigrants à réaliser un bilan de compétences et, en fonction de cela et des besoins dans la région, ils suivent une formation accélérée qui les aide à obtenir un emploi rapidement. Les hommes suivent une formation rapide et obtiennent un emploi plus facilement dans les secteurs de la maintenance, comme conducteurs, et dans l'agriculture ; et les femmes dans les secteurs du tourisme et de la santé. Ce ne sont pas les seuls secteurs qui recrutent, seulement ceux qui permettent une meilleure intégration des personnes.
- **Faciliter l'intégration des femmes sur le marché** : les régions partenaires de PADIMA soutiennent le développement de niches sectorielles dans lesquelles les femmes peuvent obtenir un travail/créer une entreprise.

- Les initiatives de Bed & Breakfast [Albergo Diffuso di Ornica](#), en région Lombardie (Italie) et la route des Ibères dans le sud d'Aragon (Espagne) ont contribué à l'emploi des femmes dans le secteur du tourisme, en développant en même temps le profil de la zone.
- **Promouvoir l'économie et les entreprises sociales :**
  - « **L'Ecole des Sourds** » à Al, Norvège, a développé une expertise dans l'enseignement de programmes pour les enfants sourds. De retour d'un voyage au Kenya, Marit Kolstad Bråten (leader du "projet d'aide aux sourds") a uni ses forces avec les experts TIC de l'université d'Al Folk. Ils ont développé un soutien et une assistance aux enfants d'âge scolaire sans accès à l'éducation au Kenya et ont souhaité développer un organisme de développement professionnel à Al, qui a mené finalement au développement d'entreprises à Hallingdal.
- **Favoriser le développement local géré par les acteurs locaux (LEADER/CLLD) :**
  - Le projet "FlyttHit" ou "[Installez-vous ici](#)" dans les régions montagnardes de Norvège initié par une initiative locale, fait travailler toutes les municipalités de la région ensemble et les rend attractives, de façon à ce que les gens viennent y habiter.
- **Des investissements dans des infrastructures de santé ou de prise en charge des enfants ou des personnes âgées :**
  - Dans la province de Turin (Italie), quelques exploitations agricoles ont établi conjointement [une 'agri-école à la ferme' pour les enfants](#) âgés de 0 à 6 ans. Cherchant à compenser le manque d'infrastructure de petite enfance dans la zone de montagne, 3 écoles ont été créées, offrant leurs services à 18 familles et empêchant le dépeuplement, avec un financement public uniquement dans les premières étapes du processus.
- **Des infrastructures à petite échelle dans les zones rurales :**
  - Dans la région d'Aragon (Espagne), les trois provinces de Teruel, Saragosse and Huesca collaborent sur le « [projet de multiservices ruraux](#) » dans lequel ils travaillent avec les chambres provinciales de commerce et le gouvernement régional pour conserver les activités commerciales dans les villes les plus petites. Ils cherchent à éviter le dépeuplement rural, aider les entrepreneurs à s'installer sur le territoire (la plupart d'entre eux proviennent de zones urbaines) et garantir une structure commerciale de base combinées aux services touristiques.

#### Plus d'informations :

[Le document de position d'Euromontana sur les services d'intérêt général](#)

[Le guide des bonnes pratiques PADIMA sur la diversification économique](#)



## 10. INVESTIR DANS L'ÉDUCATION, LES COMPÉTENCES ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

### Que veut accomplir l'UE?

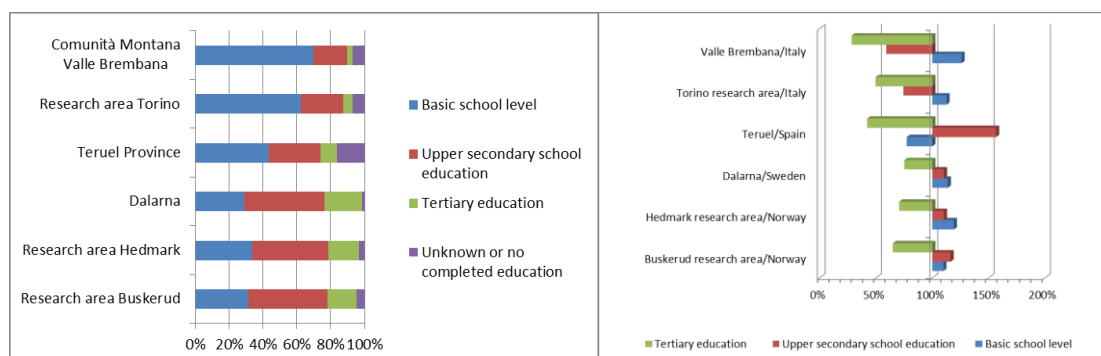
- Réduire le taux de décrochage scolaire à **moins de 10%**
- Au moins **40% des personnes entre 30 et 34 ans** obtenant un diplôme de l'enseignement supérieur

### Comment ?

- En réduisant le taux de jeunes quittant prématurément le système scolaire et en favorisant l'accès à une éducation préscolaire, primaire et secondaire de bonne qualité.
- En améliorant la qualité, l'efficacité et l'ouverture de l'enseignement tertiaire ou assimilé.
- En améliorant l'accès à la formation tout au long de la vie, en actualisant les qualifications et compétences de la main d'œuvre et en augmentant la pertinence des systèmes d'enseignement et de formation pour le marché de travail.
- En promouvant la formation tout au long de la vie et la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture.

Selon le CSC, le FEDER devrait financer les infrastructures et le FSE les activités d'éducation dans tous les secteurs à part l'agriculture et la pêche, pour lesquelles la formation devrait être financée par le FEADER et le FEAMP.

### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer ?



L'éducation et la formation sont parmi les besoins les plus urgents pour les communautés montagnardes. PADIMA a démontré que dans les zones de montagne les gens âgés de 16 ans ou plus **ont un niveau d'éducation bas comparé aux objectifs de l'UE et un niveau d'éducation inférieur à la moyenne nationale actuelle**. Les élèves doivent voyager assez loin pour aller à l'école et parfois doivent quitter la maison à l'âge de 14-16 pour partir en internat. Beaucoup de cours, et parfois même des écoles entières, ont fermé dans les zones peu peuplées où il y a peu d'enfants.

PADIMA a aussi identifié une **discordance entre les aspirations des jeunes, l'offre d'opportunités éducatives et les besoins de l'économie locale**. La situation pousse les jeunes de montagne à quitter leur zone d'origine. Ils restent souvent là où ils ont fait leurs études. Ceux qui ne quittent pas la zone ont tendance à commencer à travailler tôt, avec des emplois peu qualifiés.

Il est possible de progresser beaucoup en développant le capital humain dans ces zones, ce qui mènerait à une meilleure capacité de profiter des ressources des montagnes et de leur potentiel d'innovation. Il y a des exemples positifs de systèmes éducatifs innovants et de très bonne qualité dans les montagnes européennes qui peuvent être reproduits.

## Des quoi les montagnes ont-elles besoin afin de contribuer ?

Pour développer leur capital humain, les **autorités responsables des zones de montagne doivent investir** dans les systèmes d'éducation et de formation pour toutes les parties de la population. Elles doivent se doter des compétences nécessaires en la matière.

En termes d'infrastructures qui devraient être financées par le FEDER, nous identifions un besoin de relocaliser des branches **universitaires ou des spécialisations dans les zones rurales ou de montagne** : des exemples positifs peuvent être observés d'universités de montagne renommées tels que *l'Université des Highlands and Islands (Ecosse)* ou *l'école supérieure de Hedmark (Norvège)*.

En termes d'activités éducatives pouvant être financées par le FSE, les montagnes ont besoin d'actions dans les domaines suivants :

- **reconsidérer le système d'éducation** en utilisant les opportunités offertes par les TIC, à tous les niveaux d'éducation et formation. Les exemples positifs incluent :
  - l'utilisation créative des TIC dans les crèches à Hedmark, Norvège ;
  - l'établissement de l'apprentissage à distance à Dalarna (Suède) ;
  - la *High North Academy* : <http://www.highnorthacademy.com/>
  - l'Université des Highlands and Islands en Ecosse propose un master en ligne à temps partiel en développement durable des montagnes, disponible pour les étudiants du monde entier. Certains diplômés proviennent de petites communautés montagnardes de toute l'Europe.
- promouvoir **l'accès égalitaire à une éducation préscolaire, primaire et secondaire de qualité** : pour les jeunes familles qui s'établissent et travaillent dans des zones de montagne reculées, l'accès aux crèches et aux écoles primaires est fondamental. Des solutions doivent être trouvées aux problèmes de transport scolaire et d'organisation et des idées innovantes peuvent être utilisées, tel que les *Crèches collectives à la ferme de Turin (Italie)* ;
- améliorer **l'offre d'enseignement supérieur dans les montagnes grâce à** :
  - la diversification de l'offre éducative et la formation pour couvrir, au-delà des secteurs traditionnels, les secteurs hautement innovants *comme l'ingénierie, l'environnement, le tourisme culturel et naturel, la télémédecine, l'énergie, les soins pour les personnes âgées, la bioéconomie...*
    - dans la province de Teruel, Espagne, riche en sites archéologiques, une formation spécifique a été créée pour les jeunes conservateurs et restaurateurs dans le domaine de la paléontologie (PADIMA : Bonne Pratique en éducation et formation no 5). Le diplôme très reconnu et les échanges avec d'autres universités nombreux.
  - la promotion de la mobilité entre les écoles et universités de montagne et d'autres écoles et universités (en utilisant les programmes ERASMUS/Leonardo/SVE) :
    - des exemples sont l'école d'été [CliChaMor](#), d'une durée de deux semaines, sur le changement climatique dans les régions de montagne, ou encore les cours de formation annuelle de la CIPRA.
- **Augmenter la pertinence de l'enseignement et de la formation pour le marché du travail** :
  - Favoriser **les liens entre les écoles et les entreprises**, comme à Buskerud, Norvège :
    - Les [entreprises de l'industrie du bois](#) s'inquiétaient pour le vieillissement de leur main d'œuvre et l'image négative de leur profession. Ils sont allés vers les écoles pour présenter leur profession aux étudiants (voir aussi la priorité 8).
  - Développer les **stages et apprentissages** ;
  - Utiliser les **TIC pour fournir l'accès à une gamme de contenus plus large** ;

- Offrir une **formation ciblée dans les entreprises** : les personnes qui travaillent pour les très petites entreprises et les PME dans les zones reculées ne peuvent pas nécessairement voyager vers des centres de formation lointains.
  - Les Chambres de Commerce du Massif Central (France) ont développé 300 programmes de formation qu'ils peuvent organiser sur site dans les entreprises. Ces programmes ont été élaborés en collaboration avec les entreprises pour répondre à leurs attentes. Les cours sont alors proposés à plusieurs entreprises simultanément pour réduire les coûts (financés par le FSE).
- Fournir une formation **spécifique dans les secteurs économiques spécialisés bien représentés dans l'économie locale des zones de montagne**, comme le tourisme, la gestion de ressources naturelles et l'industrie alimentaire et du bois ;
  - L'Université des Highlands and Islands (Ecosse) propose un [Diplôme en gestion du tourisme d'aventure](#).
  - Le Politecnico di Milano, avec le soutien d'ERSAF et d'Advocacy Europe, a développé un master « Planification du développement durable dans les zones de montagne et des politiques pour les montagnes de l'UE » : son objectif est de former des professionnels pour le développement de projets territoriaux en montagne, dans les domaines de l'économie, du tourisme, de l'éducation, de la planification territoriale et de la valorisation des biens environnementaux et culturels.
- Soutenir le développement des compétences d'une **population spécifique comme les immigrants et les réfugiés**, en promouvant leur intégration et leur employabilité :
  - Comme mentionné plus haut, [Teruel](#) (Espagne) et Dalarna (Suède) ont développé des cours spécifiques de langues et de développement ciblé des compétences pour les immigrants, les aidant ainsi à trouver un emploi facilement.

Finalement, concernant le développement des compétences dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, Euromontana a identifié les besoins importants des domaines suivants :

#### **Agriculture**

- Développement des compétences entrepreneuriales de gestion, marketing des produits alimentaires, avec une attention à la situation spécifique des petites exploitations agricoles avec des activités variées ; formation sur les aspects juridiques et les mécanismes financiers pour les agriculteurs et les acteurs du développement ;
- Formation pour soutenir le développement des filières de qualité ;
- Formation et développement de compétences dans la gestion environnementale et les pratiques écologiques.

#### **Sylviculture**

- Formations et informations pour les propriétaires et gestionnaires forestiers concernant l'entretien et l'exploitation des forêts, avec la promotion des plans de gestion.
- La corrélation entre les opportunités de formation existantes et les besoins réels des entreprises doit être amélioré, avec plus de formation dans le poste de travail (par ex. de formations en alternance, stages ou séances de formations pratiques en entreprise) et avec une formation théorique et pratique sur des techniques spécifiques et avancées comme le débardage par câble.

#### **Pour plus d'information :**

PADIMA – Education et formation : [Rapport final](#) – [Guide de bonnes pratiques](#) – [Newsletter](#)  
 La [déclaration de Chambéry sur la jeunesse](#)



## 11. RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

### Que veut accomplir l'UE ?

Renforcer la capacité institutionnelle et administrative à tous les niveaux et dans tous les domaines tout en promouvant les principes de bonne gouvernance.

### Comment ?

En investissant dans les **capacités institutionnelles**, dans l'efficacité de l'administration et des services publics et dans la capacité des acteurs **à se mobiliser pour des réformes**.

### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer ?

Les géographies particulières des montagnes ne correspondent pas nécessairement aux frontières administratives, qu'elles soient européennes ou nationales - ou même régionales. De nombreuses zones de montagnes sont aussi des régions frontalières. Leur gouvernance nécessite une approche spécifique et une organisation efficace de l'administration publique. Les formes de gouvernance qui ont été expérimentées dans les zones de montagne peuvent apporter des leçons utiles à d'autres zones.

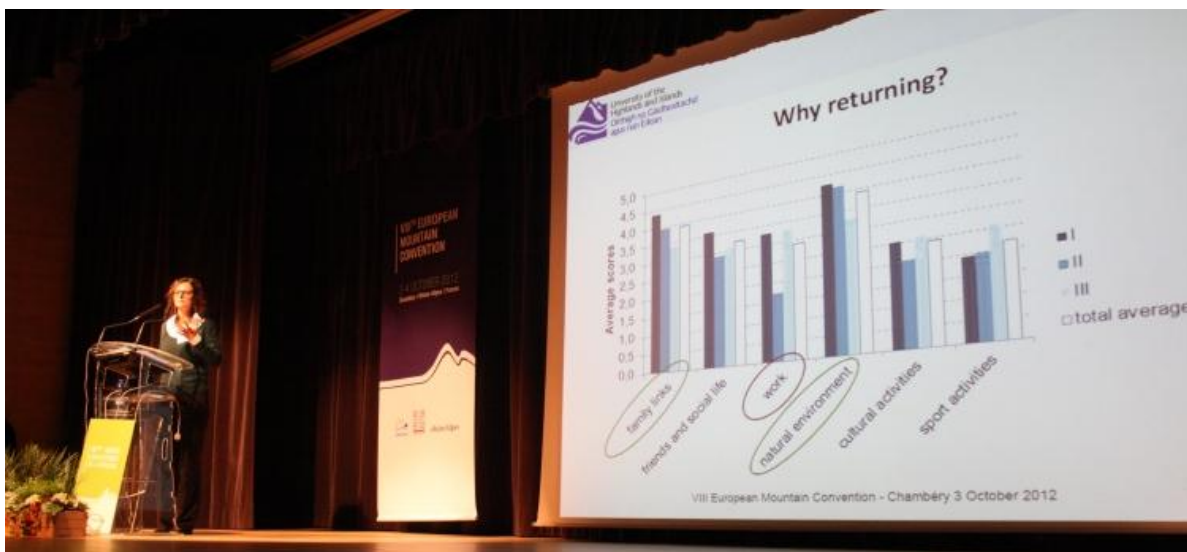
Par exemple, il existe des programmes opérationnels interrégionaux pour les massifs de France, tels que le [Massif Central](#), ou le [Massif des Alpes](#). Un autre exemple est le plan de soutien des économies de montagnes dans les Pyrénées, qui opère dans un contexte pluri-fonds. Dans plusieurs zones de montagne en Italie, le développement intégré a été mis en œuvre de manière réussie. En fait, les exemples sont trop nombreux être cités !

### De quoi les montagnes ont-elles besoin afin de contribuer ?

Afin d'améliorer la capacité des institutions à mettre en œuvre des politiques positives pour les montagnes, celles-ci ont besoin :

- d'une **approche fondée sur des données factuelles**, élaborées à une **échelle appropriée** et utilisant des indicateurs cartographiés à cette échelle ;
- d'une approche ascendante respectant les principes de **partenariat** et de **subsidiarité** : tous les acteurs doivent participer au processus de développement, de mise en œuvre et de suivi des politiques ;
- d'une gouvernance spécifique permettant **une approche intégrée** du développement :
  - une meilleure coordination entre les **différents départements administratifs**. Une meilleure **coordination entre les différents niveaux de gouvernance**, c'est-à-dire une gouvernance multi-niveaux : nationale, macro-régionale, régionale, infrarégionale, zones fonctionnelles, locale.
    - La région de la Lombardie et la Province de Sondrio (Italie) ont promu un « plan territorial régional pour la moyenne et haute Valteline » avec l'objectif de promouvoir une voie de forte intégration et participation, en essayant d'encourager un développement territorial équilibré à travers une synergie efficace entre le développement économique et la durabilité environnementale.
  - **des stratégies macro régionales** à l'échelle des Massifs (par ex. les Alpes), dans les cas où elles peuvent apporter une meilleure orientation et coordination des politiques mises en œuvres par diverses autorités.

- de développer la **participation formelle des jeunes dans les stratégies de développement de politiques et dans les organes de décision** :
  - En [Ecosse](#) et en [Norvège](#), les jeunes sont formellement représentés par un conseil des jeunes. Le conseil des Highlands offre même un poste de jeune représentant rémunéré durant un an dans le conseil local, ce qui permet aux jeunes d'exprimer leurs idées lors des processus de prise de décisions.
  - Dans les Alpes, un [Parlement des jeunes de la Convention Alpine](#) a été créé.
  - En Rhône-Alpes (France), "[Montagne 2040](#)" a été lancée en 2011 pour engager des jeunes à discuter sur l'avenir des zones de montagne dans leur région.



### CHAPITRE 3 : Les prochaines étapes du processus « Vers les montagnes 2020 »

Nous considérons que la première étape de compilation d'expériences de nos projets Euromontana ou d'expériences apportées par nos membres à partir de leurs propres projets a été menée à bien. Pour faciliter la diffusion et l'actualisation, nous transférerons maintenant les contenus de ce document sur un site web.

Et nous souhaitons lancer l'étape 2: « **Enrichir notre vision de la montagne pour 2020 et créer des alliances**».

Cette deuxième étape a trois objectifs :

- **continuer à enrichir notre vision** en ajoutant plus d'exemples et de détails de ce qui peut être réalisé dans les zones de montagne et comment elles peuvent **contribuer à la stratégie UE 2020** ;
- **fédérer tous les acteurs, organisations et régions** qui se préoccupent du développement durable des zones de montagne ;
- **approfondir notre analyse** en entrant dans les détails du processus de développement de programmes dans les différents états membres, régions et massifs.

Si vous voulez nous rejoindre dans ce processus, vous pouvez :

- **contribuer avec des exemples additionnels** et des idées pour enrichir la vision collective des zones de montagne européennes, et être actifs dans le dialogue que nous coordonnons sur les développements futurs ;
- **diffuser le document « Vers les montagnes de 2020 »** à travers *inter alia*, des liens internet, et, si possible, des traductions.

Cette étape 2 devrait être complétée pour la première quinzaine de juin 2013, quand nous prendrons part à l'organisation, avec le Réseau de développement rural italien, d'une conférence à Rome sur les politiques en montagne pour la prochaine période de programmation.

Les étapes suivantes devront être discutées avec les membres d'Euromontana dans les semaines qui suivent mais nous prévoyons au moins les étapes suivantes :

- **Etape 3: « Soutenir la préparation concrète des programmes »** : dans cette phase, nous mettrons en œuvre des actions répondant aux besoins manifestés par les membres pour aider dans la préparation des programmes en fournissant de nouvelles idées. Cette étape commencera en juin 2013 avec la conférence de Rome.
- **Etape 4: « Soutenir la préparation concrète des stratégies de développement local »** dans les groupes d'action locale en montagne ou à travers des initiatives de développement local.

Différents événements seront organisés en tant qu'étapes clés du processus.

**Nous invitons toutes les autorités, les particuliers et les organisations intéressées dans le développement durable des montagnes à nous rejoindre dans ce processus pour une programmation réussie pour les zones de montagne !**

## TRAVAUX D'EUROMONTANA 2007-2013 UTILISÉS POUR ELABORER CE DOCUMENT

### Assises Européennes de la Montagne (docs préparatoires, pages internet et déclarations)

- 2008, Brigue, Suisse « **Comment générer de la valeur ajoutée à partir des régions de montagne ?** » : [Déclaration](#) – [page de la conférence](#) - [Actes de la conférence](#)
- 2010, Lillehammer, Norvège « **Les régions européennes de montagnes – Un souffle d'innovation** » : [Déclaration](#) – [page de la conférence](#) et [présentations](#) – [Livret](#) de conférence – [Actes de la conférence](#).
- 2012, Chambéry, France « **Les jeunes au sommet: la voie vers l'avenir des montagnes** » : [Déclaration](#) – [Document Jeunesse et montagne](#) - [Page web](#) - [présentations](#) – Blog « [Jeunes et montagnes](#) ».

### Autres conférences annuelles d'Euromontana

- 2007 Pietra Neamt, Roumanie – « **Vers un développement intégré des espaces de montagne et leurs reconnaissance dans la PAC – Dessiner le nouvel espace Européen** » - [Rapport](#)
- 2009, Arantzazu, Pays Basque, Espagne « **Le bonus montagne de l'Europe : comment les communautés et la gestion des terres fournissent des externalités positives pour la société Européenne...** » – document de fond de la [conférence](#) – [rapport](#) – [page avec les présentations](#).
- 2011, Inverness, Ecosse, « **Tourisme actif durable – les communautés de montagne mènent l'Europe vers des solutions innovantes** » – [Document de fond](#) de la conférence, [recommandations](#) de la conférence sur le tourisme durable de montagne – [page de la conférence avec les présentations](#).

### Documents de position thématiques d'Euromontana

- [Agriculture et développement rural](#) : [réponse](#) à la consultation de 2011 sur la PAC - [résumé](#) (2011)
- [Cohésion territoriale](#) et politique régionale : [Réponse](#) à la consultation de 2011 sur le V Rapport de Cohésion– Etude préliminaire : [Le rôle des régions de montagne et la cohésion territoriale](#) (2008).
- [Energie](#) dans les zones de montagne : [document de position](#) – [Résumé](#) (2009)
- [Services d'intérêt général](#) : [position](#) – Résumés pour les [décideurs politiques](#) et pour les [acteurs](#) (2011).
- [Lignes directrices sur les aides d'état à caractère régional](#) : [Tenir compte de la montagne](#) (2011 – EN)

### Etudes d'Euromontana sur les zones de montagne

- [Echanges d'expériences sur les initiatives de développement liées aux services d'intérêt général](#) (2006)
- [Défis du pastoralisme : Echanges d'expériences innovantes pour un avenir durable](#) (2007).
- [Développer l'attractivité des territoires ruraux grâce à des stratégies collectives](#) (2008)
- [Mobilisation du bois et organisation des filières en montagne](#) (2012)

### Sites web des projets et publications

- Projet [EuroMARC–Recommandations politiques–Guide pour les acteurs des filières](#)(2010)–NL [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
  - o Décembre 2009, Maribor, Slovénie. Conférence final EuroMARC : [actes de la conférence](#).
- Projet [PADIMA](#) – Politiques contre le dépeuplement en zone de montagne :
  - o **Education et formation** (2010-2011) : [Guide de bonnes pratiques](#) – [Rapport final](#) – [Newsletter](#)
  - o **Marketing territorial** (2010-2011) : [Guide de bonnes pratiques](#) – [Rapport final](#) – [Newsletter](#)
  - o **Diversification économique** (2011-2012) : [Guide bonnes pratiques](#) – [Rapport final](#) – [Newsletter](#)
  - o **Rapport final** « [Comment améliorer l'attractivité des zones de montagne](#) » (2012)
  - o **Brochures spécifiques** : [Un futur meilleur pour les jeunes en montagne!](#) – [Attirer plus de travailleurs en montagne](#) – [Améliorer l'attractivité des montagnes pour les retraités](#) (2012).
- Projet [Mountain TRIP](#) – [Outils de communication](#) dans de brochures spécifiques sur les [Nourritures des Carpates](#) (2011)
- Projet [CYBERSUDOE](#) – [guide de bonnes pratiques TIC](#) pertinentes pour les zones de montagne (2011)
- Projet [Move on Green](#) – [Newsletter 1](#) – [Newsletter 2](#) (2012) – [Newsletter 3](#) (2013)
- Projet [DANTE](#) – [Guide de bonnes pratiques](#) – [Newsletter 1](#) (2012) – [Newsletter 2](#) (2013)

*D'autres liens et informations ont été fournis par les membres d'Euromontana. Certaines traductions sont disponibles sur notre site web : [www.euromontana.org](http://www.euromontana.org)*